

Mathieu GUIDÈRE

Collection dirigée par Mathieu GUIDÈRE

TRADUCTO

Collection destinée aux étudiants en traduction du 1^{er} degré supérieur aux niveaux plus élevés ainsi qu'aux professionnels, Traducto offre des manuels ciblés, avec un appareil pédagogique développé («Faites le point», «Pour aller plus loin», «Testez vos connaissances»...), conçus par des auteurs renommés.

Son directeur, Mathieu Guidère, est professeur à l'ETI (*Université de Genève*) et directeur du GRETI (*Groupe de Recherche En Traduction et Interprétation*).

Déjà parus :

- BOCQUET Claude, *La traduction juridique. Fondement et méthode*
- GUIDÈRE Mathieu, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*
- GUIDÈRE Mathieu, *La communication multilingue. Traduction commerciale et institutionnelle*
- LAVAUUR Jean-Marc, ȘERBAN Adriana, *La traduction audiovisuelle. Approche interdisciplinaire du sous-titrage*

Introduction à la traductologie

Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain

TRADUCTO

 de boeck

5. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur l'histoire de la traduction en général (en français) :
Cary E. (1956), *La Traduction dans le monde moderne*, Genève : Georg.
- > Sur l'histoire de la traduction en général (en anglais) :
Brower R.A. (1959), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press.
- > Sur l'histoire de la traduction en Occident (en français) :
Van Hoof (1991), *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris : Duculot.
- > Sur l'histoire de la traduction en Occident (en anglais) :
Kelly L. (1979), *The True Interpreter : A History of Translation Theory and Practice in the West*, New York : St. Martin's Press.
- > Sur l'histoire des idées traductologiques :
Ballard M. (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- > Sur l'histoire de la traduction en France :
D'Hulst L. (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- > Sur l'histoire de la traduction en Allemagne :
Lefevere A. (1977), *Translating Literature : The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, Amsterdam : Van Gorcum.

6. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Quelles traces des débats de l'Antiquité et du Moyen Âge retrouvez-vous dans l'histoire contemporaine de la traduction ?
- 2) Quels rapports entretient la traduction avec la politique ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 3) Quels facteurs expliquent le développement considérable de la traduction et de l'interprétation depuis la Seconde Guerre mondiale ?
- 4) Quel est l'impact du « prestige » des langues sur la traduction ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 5) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École française » de la traduction au siècle de Louis XIV ?
- 6) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École allemande » à l'époque romantique ?
- 7) Dans son traité sur la traduction, Etienne Dolet (1540) propose comme troisième règle de bien traduire la suivante (adaptée en français moderne) : « Le traducteur ne doit pas s'asservir au point de traduire mot à mot. Celui qui agit ainsi manque d'esprit et d'intelligence. » Expliquez les enjeux de cette règle et les débats que suscite la traduction « mot à mot ».

CHAPITRE 3

APPROCHES ET MODÈLES DE LA TRADUCTION

Il existe de nombreuses approches explicatives de la traduction. Chaque approche se caractérise, en règle générale, par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie distincte. L'application d'une approche particulière à la traduction peut être qualifiée en fonction du trait dominant : par exemple, l'approche linguistique ou sémiotique de la traduction, l'approche sociologique ou sociolinguistique, l'approche philosophique, culturelle ou encore idéologique du phénomène traductionnel.

On peut faire des distinctions au sein d'une même approche. Par exemple, l'approche linguistique se caractérise par le fait qu'elle envisage la traduction avant tout comme une opération d'essence

verbale. Au sein de cette approche, il est possible de distinguer le « modèle structuraliste » qui étudie les relations entre systèmes linguistiques, le « modèle textuel » qui s'intéresse aux situations communicatives dans les textes, le « modèle psycholinguistique » ou « cognitiviste » qui étudie le processus mental de la traduction, etc.

Ces « modèles » délimitent le domaine de la traduction de façon différente, et chacun met en relief un aspect particulier de l'activité générale. Malgré leurs divergences théoriques et méthodologiques, ces « modèles » doivent être perçus comme également pertinents et tout à fait complémentaires. Outre le bénéfice de l'interdisciplinarité, la conjonction de leurs acquis ne peut qu'enrichir la traductologie.

1. LES APPROCHES LINGUISTIQUES

Le développement de la traductologie au cours du XX^e siècle est quasiment indissociable de celui de la linguistique. La traduction a beaucoup intéressé les linguistes qui lui ont appliqué les diverses approches théoriques qui se sont succédé au cours du siècle : structuralisme, générativisme, fonctionnalisme, linguistique formelle, énonciative, textuelle, cognitive, sociolinguistique, psycholinguistique. Chaque courant est parti de ses propres postulats, employant des concepts différents pour étudier le phénomène de la traduction, sans jamais parvenir à l'appréhender dans sa complexité ni même dans sa globalité. Mais certaines approches ont été plus convaincantes que d'autres parce qu'elles

ont capté des aspects essentiels de l'activité traductionnelle.

Cette relation complexe entre linguistique et traduction peut être résumée sous forme de deux orientations principales : on peut soit appliquer les acquis de la linguistique à la pratique de la traduction, soit développer une théorie linguistique de la traduction à partir de la pratique. Ces deux options ont été explorées successivement tout au long du XX^e siècle, mais aujourd'hui les choses paraissent plus claires : la linguistique s'intéresse aux langues et au langage, tandis que la traductologie s'occupe des traducteurs et des traductions. Le cordon ombilical a enfin été coupé.

Il faut rappeler cependant que dans leur étude de la traduction, les « linguistes » (i.e. ceux qui se réclament de l'approche linguistique) partent généralement des différences observées entre les langues et les systèmes linguistiques. Ils relèvent, par exemple, les incompatibilités sémantiques dans la désignation de la réalité : Mounin (1963) a donné l'exemple des noms du « pain » en français, et Bassnett (1980) celui des mots qui désignent le « beurre » en italien, pour montrer les différences flagrantes avec l'anglais.

À partir de tels décalages, les linguistes se posent la question du transfert du « sens » en insistant sur les différences et les spécificités (pour les « particularistes ») ou encore sur les convergences et les points communs (pour les « universalistes »). La question du « gain » et de la « perte » de sens fait partie des thèmes galvaudés de la réflexion linguistique sur la traduction. Pour y remédier, chaque courant linguistique propose une explication propre et des techniques spécifiques, parce que chacun envisage les phénomènes observés à un niveau différent : le « mot », la « phrase » ou encore le « texte ».

L'approche fonctionnelle

Les approches fonctionnelles de la traduction sont essentiellement inspirées des travaux du linguiste britannique J.R. Firth (1890-1960). On en trouve l'illustration en particulier dans l'ouvrage de Catford : *A Linguistic Theory of Translation* (1965).

Firth rejetait la conception du langage comme un simple code servant à transmettre l'information – c'est le cadre de la théorie de la communication à l'époque – et définissait plutôt le sens en terme de fonction relative à un contexte particulier.

Dans la perspective fonctionnaliste, le contexte revêt une importance cruciale et renvoie à un certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace et le temps, qui doivent être pris en considération pour saisir le sens du message.

Bref, depuis plus d'un demi-siècle, la linguistique joue un rôle moteur dans le développement de la traductologie, mais elle présente également certaines lacunes et inconséquences qui ont conduit à creuser le fossé entre ces deux disciplines jumelles. Garnier (1985 : 30) insiste sur « les apports proprement linguistiques dont a bénéficié depuis environ trente ans la théorie de la traduction ». Pour appuyer ce constat, il cite *Linguistic Analysis and Translation* (Firth 1957), *Linguistic Aspects of Translation* (Jakobson 1959), *Les problèmes théoriques de la traduction* (Mounin 1963), « Problématique linguistique de la traduction » (Charaudeau 1971), « Traduction et linguistique » (Kahn 1972), « Traduction et théorie linguistique » (Pergnier 1973), « Traduction et théorie linguistique » (Bastuji 1974), « Linguistique et traduction » (Mounin 1976), « Traduction et linguistique » (Schmitt 1981).

Saluant les contributions de ces linguistes, Garnier (1985 : 33) adhère lui-même à l'approche linguistique de la traduction. Il insiste, à l'instar de Mounin, sur le fait que « toute opération de traduction – Fedorov a raison – comporte, à la base, une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique ».

Dans ce chapitre, nous allons interroger, à travers un aperçu des principales contributions, non seulement les liens qui se sont tissés au fil des décennies entre linguistique et traduction, mais aussi les ruptures et les lignes de démarcation entre les linguistes et les traductologues.

L'un des premiers ouvrages à adopter une approche proprement linguistique de la traduction est *L'Introduction à la théorie de la traduction* (1953) d'Andrei Fedorov. Celui-ci cherche à mener une étude systématique de la traduction suivant un paradigme linguistique parce qu'il est convaincu que « toute théorie de la traduction doit être incorporée dans l'ensemble des disciplines linguistiques » (cité dans Larose 1989 : 11).

Mais il n'est pas le seul : d'autres auteurs ont la même conviction et s'évertuent à faire de la traduction un domaine parmi d'autres de la recherche en linguistique. En 1958, Vinay et Darbelnet publient leur fameuse *Stylistique*

comparée du français et de l'anglais, que l'on tient pour la « première vraie méthode de traduction fondée explicitement sur les apports de la linguistique » (Larose 1989 : 11). D'autres « méthodes » du même genre suivront, dont la *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (1966) de Malblanc, et le *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français* (1979) de Scavé et Intraeva.

Vinay et Darbelnet (1958 : 20) revendiquent « son inscription normale dans le cadre de la linguistique ». Ils considèrent même que la traduction se ramène à « une application pratique de la stylistique comparée ».

Ensuite, la liste est longue des travaux sur la traduction qui se réclament de la linguistique, à des degrés divers :

Mounin (1963 : 17) suit le même raisonnement en estimant que les problèmes de traduction « ne peuvent être éclairés en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique ».

Ladmiral (1979 : 8) est du même avis mais il est plus nuancé que ses prédécesseurs : « ce n'est pas la linguistique contemporaine qui, à elle seule, peut permettre d'élaborer une théorie, une "science" de la traduction : elle fournit une méthodologie, des outils de conceptualisation ; mais il faudra bien se garder de tout terrorisme "théoriciste" ».

Pour lui, certes la linguistique est incontournable, mais elle ne suffit pas à fonder la traductologie. Pour l'essentiel, ses critiques portent sur le fait que la linguistique prétend étudier la langue alors que la traduction relève du langage, c'est-à-dire de l'ordre du verbal et du non-verbal.

Du point de vue épistémologique, on constate néanmoins dans toutes les approches esquissées des problèmes de terminologie qui empêchent une comparaison rigoureuse des travaux. Évoquant le domaine musical, et plus largement celui des représentations artistiques, Steiner (1975 : 423) souligne à quel point un vocabulaire adéquat est la condition *sine qua non* d'une analyse rigoureuse. Or, bon nombre de mots-clés dans les ouvrages traitant de traduction d'un point de vue linguistique sont trop vagues pour permettre des études

sérieuses. Ils recouvrent souvent un champ sémantique si vaste qu'ils en deviennent inopérants.

1.1. L'approche « stylistique comparée »

La *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) de Vinay et Darbelnet est l'un des ouvrages qui « a le plus marqué les études de traduction » (Larose 1989 : 11). Dans cet ouvrage, les deux auteurs revendiquent le rattachement de la traductologie à la linguistique, mais ils ne se privent pas de faire appel à d'autres disciplines pour compléter leur approche de la traduction (stylistique, rhétorique, psychologie).

À l'époque, l'approche comparative constitue une innovation majeure dans le domaine des études traductologiques, parce qu'elle ne se contente pas de mettre à profit les acquis de la linguistique mais propose des principes généraux pour traduire ; bref, une véritable « méthode de traduction » (sous-titre de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet).

L'objectif des auteurs est clairement énoncé : il s'agit pour eux de dégager « une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants » (Vinay et Darbelnet 1958 : 26). Pour ce faire, ils s'efforcent de « reconnaître les voies que suit l'esprit, consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre, et d'en dresser la carte ». À partir d'exemples, ils procèdent à l'étude des attitudes mentales, sociales et culturelles qui donnent lieu à des procédés de traduction.

Afin d'établir ces procédés, Vinay et Darbelnet définissent des critères de base qui leur permettent d'analyser les traductions : 1) servitude et option ; 2) traduction et sur-traduction ; 3) bon usage et langue vulgaire.

L'application des critères leur permet de distinguer sept procédés techniques de traduction : trois procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale) et quatre procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation).

Vinay et Darbelnet innoveront en définissant comme objet d'analyse de ces procédés la

notion d'« unité de traduction » (UT). Pour eux, celle-ci comprend trois volets : le lexique, l'agencement, le message. Mais la nature et la portée de ces « unités » vont susciter de nombreuses critiques.

Les « unités de traduction »

Vinay et Darbelnet (1958 : 16) définissent ainsi l'unité de traduction : c'est le « plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément ».

À partir de cette définition, les deux auteurs distinguent quatre types d'unités de traduction : 1) les « unités fonctionnelles », qui ont les mêmes fonctions grammaticales dans les deux langues ; 2) les « unités sémantiques », qui possèdent le même sens ; 3) les « unités dialectiques », qui procèdent du même raisonnement ; 4) les « unités prosodiques », qui impliquent la même intonation.

Larose (1989 : 23) critique sur le plan méthodologique les unités de traduction définies dans la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* : « Vinay et Darbelnet distinguent quatre types d'unités de traduction : a) les unités fonctionnelles [...] b) les unités sémantiques [...] c) les unités dialectiques [...] d) les unités prosodiques [...] Il semble que seuls b, c et d soient véritablement des unités de traduction au sens où l'entendent les auteurs, c'est-à-dire des syntagmes qui fonctionnent comme autant de lexèmes "au singulier". Les unités fonctionnelles semblent plutôt correspondre au découpage syntagmatique traditionnel en grammaire structurale. Et encore là, il est permis de se demander pourquoi le pronom "il", par exemple, n'est pas considéré comme une unité de pensée au même titre que "Saint-Sauveur". De surcroît, on s'étonne de constater qu'un même élément linguistique puisse appartenir à plus d'une catégorie. La charnière "car", par exemple, d'après cette typologie serait tout aussi bien une unité fonctionnelle qu'une unité dialectique. »

Malgré ces critiques, Larose (1989 : 24) reconnaît l'importance de l'« unité de traduction » en tant que concept opératoire en traductologie : « Cette notion, à la base du découpage des textes

et d'importance considérable pour ses auteurs [Vinay et Darbelnet], sert d'empan en matière de comparaison des textes. En effet, bien que la traduction se ramène exceptionnellement au mot à mot, il est nécessaire de reconnaître les micro-unités textuelles (le mot ? la phrase ? etc.) et à l'inverse, les macro-unités qui serviront d'éléments de mesure des textes traduits. Dans la pratique, il est plutôt question de traduction "phrase à phrase" dont l'objectif est de parvenir, de proche en proche, à une traduction "texte à texte". En général, on peut dire que plus l'unité de traduction est grande, plus la traduction tend à être "libre", tandis que lorsque les micro-unités sont traduites pour elles-mêmes, la traduction est "littérale" ».

Pour Larose (1989 : 27), le problème de la méthode de Vinay et Darbelnet réside dans le niveau d'analyse auquel ils se placent. C'est pourquoi, il appelle à « mettre en perspective le problème des unités de traduction, qui réside dans le fait que chaque unité de texte n'a de sens que si elle est insérée dans une totalité textuelle ». À cet égard, il fait une critique de fond : « Les unités de traduction doivent donc être élevées au niveau macrotextuel et s'inscrire dans une conception plus large de la segmentation des textes, qui ne doit pas être mesurée en termes de séquence linéaire puisque [...] le sens d'un texte, pris globalement, dépasse celui des éléments langagiers qui le composent ».

Dans la même perspective, l'École de Paris (Seleskovitch et Lederer) critique les unités statiques définies par Vinay et Darbelnet, et propose de les remplacer par des « unités de sens » qui autorisent une traduction dynamique : « L'unité de sens est le plus petit élément qui permette l'établissement d'équivalences en traduction [...] Elle apparaît comme le résultat de la jonction d'un savoir linguistique et d'un savoir extra-linguistique déverbalisé » (Lederer 1994 : 27).

Les « procédés de traduction »

Les sept procédés de traduction définis par Vinay et Darbelnet ont connu leur heure de gloire, mais ils ont également fait l'objet de nombreuses critiques, essentiellement en raison du postulat qui les sous-tend : « Si nous connaissons mieux les méthodes qui

gouvernent le passage d'une langue à l'autre, nous arriverons [...] à des solutions uniques » (Vinay et Darbelnet 1958 : 24). L'idée qu'il puisse y avoir une seule solution de traduction pour chaque segment a été très critiquée.

En ce qui concerne les procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale), un certain nombre de traductologues considèrent qu'ils « restent en deçà de ce qu'est véritablement l'activité traduisante » et qu'ils « ne sont pas encore de la traduction » (Ladmiral 1979 : 20).

Pour ce qui est des procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation), Ladmiral (1979 : 20) fait également remarquer que « l'équivalence n'est pas autre chose qu'une modulation lexicalisée », que « le concept d'équivalence a une validité extrêmement générale et qu'il tend à désigner toute opération de traduction », enfin que « l'adaptation n'est déjà plus une traduction. »

Pour Chuquet et Paillard (1987 : 10), les définitions données par Vinay et Darbelnet sont floues. Ils estiment, par exemple, « difficile de l'isoler [l'équivalence] en tant que procédé de traduction, dans la mesure où elle fait entrer en jeu des facteurs socio-culturels et subjectifs autant que linguistiques. »

Larose (1989 : 45) souligne également les faiblesses de ces procédés en reprenant les exemples donnés par Vinay et Darbelnet : « Dans l'exemple *He swam across the river / "Il traversa la rivière à la nage"*, lequel a fait plusieurs fois le tour de la terre, pour reprendre l'expression de Pergnier, Vinay et Darbelnet ont prétendu que *swam* était concret et que "traversa" était abstrait, selon justement l'hypothèse de la vision du monde (quoi de plus concret que de se faire "traverser" le cœur par une balle !). Cet exemple, de même que celui portant sur le "film de l'action" (par ex. : *He gazed out of the open door into the garden / "Il a regardé dans le jardin par la porte ouverte"*), repose sur des bases fragiles. »

Pour pallier les lacunes de cette approche, Larose (1989 : 26) propose le *sémiotème* comme unité de traduction : « On ne traduit pas des unités d'une langue par des unités d'une autre langue mais, comme le fait remarquer

Jakobson (1963 : 80), des messages d'une langue en des messages d'une autre langue. [...] L'analyse en unités de traduction doit donc se libérer du signifiant. Et, bien qu'au niveau lexical l'analyse componentielle permette de résoudre de nombreux problèmes, c'est plutôt vers la découverte d'unités sémiotiques, de "sémiotèmes" pourrait-on dire, qu'il faudrait se tourner. »

Bref, l'approche « stylistique comparée » a fini par être abandonnée parce qu'elle était orientée vers le transcodage, c'est-à-dire vers des équivalences virtuelles de mots au lieu de rechercher des équivalences de messages. De plus, en établissant *a posteriori* une taxinomie des écarts et des difficultés de traduction entre l'anglais et le français, elle s'est éloignée des équivalences textuelles qui sont au fondement du processus de traduction.

1.2. L'approche « linguistique théorique »

Dans *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1963), Georges Mounin consacre la linguistique comme cadre conceptuel de référence pour l'étude de la traduction. Le point de départ de sa réflexion est que la traduction est « un contact de langues, un fait de bilinguisme » (Mounin 1963 : 4).

Son souci premier est la scientificité de la discipline, ce qui le conduit à poser une question lancinante pour l'époque : « l'étude scientifique de l'opération traduisante doit-elle être une branche de la linguistique ? » (Mounin 1963 : 10).

Outre l'appellation contestable d'« opération traduisante » (car seul le sujet est traduisant !), cette question du rattachement de la traductologie occupe totalement les esprits à une époque où la linguistique triomphe partout, notamment sous l'effet du structuralisme. Mounin lui-même précise, dans sa thèse de doctorat qu'il soutient en 1963, qu'il « étudie, à la lumière de la linguistique générale contemporaine, essentiellement structuraliste, les problèmes généraux de la traduction ».

Obnubilé par la linguistique, Mounin (1963 : 16) répond de façon dogmatique à sa propre question : « Les problèmes théoriques posés par la légitimité ou l'illegitimité de

La poésie de la traduction selon Meschonnic

Dans *Pour la poésie II* (1973), Henri Meschonnic accorde une grande place à la « poésie de la traduction », qu'il veut libérer du dualisme qui oppose la « théorie » à la « pratique ». Pour cela, il fait appel aux textes de Walter Benjamin et propose de concevoir « la traduction comme la pratique d'une théorie du signifiant », parce qu'« il n'y a plus, ici, antagonisme entre une activité réflexive et une pratique, mais une homogénéité dialectique. Traduire n'est pas détruire. C'est ici montrer qu'un texte continue » (Meschonnic 1973 : 301).

Pour conforter cette opinion, il commence par interroger certaines idées reçues sur la traduction poétique. Le caractère intraduisible de la poésie, par exemple, est un cliché qui apparaît chez Coleridge en 1817, mais qui est devenu depuis un lieu commun, bien que l'histoire de la traduction en démontre l'inanité (Meschonnic 1973 : 351).

Il en est de même du statut du traducteur qui apparaît faussement paradoxal : « un traducteur qui n'est que traducteur n'est pas traducteur, il est introducteur ; seul un écrivain est un traducteur (...) Ce n'est pas encore un truisme pour tous que de dire que traduire un poème est écrire un poème, et doit être cela d'abord » (Meschonnic 1973 : 354).

Pour corriger ces idées reçues, Meschonnic fait des propositions théoriques fortes visant une poésie de la traduction, qu'il énonce en 36 points. En voici les plus importants :

- 1) « Traduire un texte n'est pas traduire de la langue, mais traduire un texte dans sa langue. »
- 2) « La poésie n'est pas plus difficile à traduire que la prose. La notion de la difficulté de la poésie, qui se présente aujourd'hui comme ayant toujours eu cours, est datée. Elle inclut une confusion entre vers et poésie. »
- 3) « La traduction n'est plus définie comme transport du texte de départ dans la littérature

de liberté ; de cette liberté de création, telle qu'en use le poète [...] dans la mesure où l'art de la traduction est avant tout l'art d'accepter tel sacrifice, de trouver telle compensation, de faire telle trouvaille, le traducteur-créateur se sent, dans les limites des obligations imposées, le maître de ces opérations, et donc du texte ».

Pour ne pas se sentir prisonnier de l'original, Etkind propose de ne pas se focaliser sur un aspect en particulier du poème, ni sur le sens, ni sur les sons, ni sur les images. Il faut simplement prendre conscience que « le texte forme un tout et il [le traducteur] doit absolument redonner à ce tout, dans sa propre langue, sa fonction, en respectant la forme et la pensée » (Etkind 1982 : 261).

En traduction poétique, il s'agit ainsi de re-création au sens fort du terme. Etkind en est convaincu : « Si la création verbale est possible, alors la recréation l'est tout autant. La difficulté de la première est d'incarner le principe spirituel dans la matière du mot ; la difficulté de la seconde, moins philosophique, est de trouver pour telle ou telle réalité spirituelle une autre enveloppe de mots. Mais la création verbale a déjà montré que cette incarnation était possible » (Etkind 1982 : 255).

Suivant cette conception, Etkind distingue plusieurs types de traduction :

- « 1. La traduction en prose qui ne prétend pas être une oeuvre d'art : elle se contente de transmettre le contenu sémantique. Je l'appellerai traduction en prose d'information.
2. La traduction en prose qui vise à reproduire le système artistique sans s'attarder aux difficultés particulières du rythme et de la rime. Je l'appellerai traduction en prose artistique.
3. La traduction en vers de type intermédiaire. Elle ne prétend pas à une existence autonome, elle n'a de sens qu'en regard de l'original [...] Ce genre de traduction peut s'appeler traduction versifiée d'information.

du texte d'arrivée ou inversement transport du lecteur d'arrivée dans le texte de départ (double mouvement, qui repose sur le dualisme du sens et de la forme qui caractérise empiriquement la plupart des traductions), mais comme travail dans la langue, décentrement, rapport interpoétique entre valeur et signification. »

4) « On construit et on théorise un rapport de texte à texte, non de langue à langue. Le rapport interlinguistique vient par le rapport intertextuel, et non le rapport intertextuel par le rapport interlinguistique. »

4. La traduction en vers, visant à remplacer l'original pour le lecteur ignorant de la langue de départ, à produire sur lui, en tout ou en partie, l'impression même que l'original produit sur un Anglais. Cela, c'est la traduction artistique en vers » (Etkind 1982 : 211).

Pour Etkind, ces quatre types de traduction permettent de déterminer avec précision la nature de l'opération dont il est réellement question dans la pratique.

5. L'APPROCHE TEXTUELLE

L'approche textuelle part du postulat que tout discours peut être « mis en texte ». Qu'il s'agisse d'une interaction orale ou écrite, le résultat est le même : c'est un « texte » qui possède des caractéristiques propres et un sens précis. Il en découle que toute traduction est censée être précédée d'une analyse textuelle, au moins au niveau typologique, pour assurer la validité de la compréhension – et donc de l'interprétation – qui s'ensuit. Mais il existe plusieurs perspectives d'étude du « texte », ce qui rend l'analyse traductologique compliquée :

- 1) Le *type* de texte détermine la nature et les modalités de la traduction ;
- 2) La *fonction* envisagée pour le texte détermine la traduction ;
- 3) La *finalité* du texte détermine la traduction ;
- 4) Le *sens* du texte détermine la traduction ;
- 5) Le *contexte* ou le cadre du texte détermine la traduction ;
- 6) L'*idéologie* du texte détermine la traduction.

En raison de la multiplicité des points de vue et de la diversité des perspectives textuelles, plusieurs traductologues se sont orientés vers une approche plus spécifiquement discursive de la traduction.

L'analyse du discours offre, en effet, un cadre d'étude plus rigoureux pour aborder les problèmes de traduction. Du point de vue de la linguistique, le terme « discours » recouvre non seulement la structure et l'organisation des productions langagières, les relations et les différences entre les séquences, mais aussi l'interprétation de ces séquences et la dimension sociale des interactions.

Dans cette perspective, Delisle (1980 : 22) a proposé une méthode de traduction fondée sur l'analyse du discours, mais il s'est intéressé exclusivement aux « textes pragmatiques » qu'il définit ainsi : « Les écrits servant essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect littéraire n'est pas dominant. »

À travers l'analyse du discours, Delisle (1980 : 18) vise expressément l'autonomisation de la traduction et l'institution d'une théorie « textologique » centrée sur la dynamique traductionnelle, c'est-à-dire sur l'analyse du « processus cognitif de l'opération ». Cela passe, selon lui, par l'introduction d'une dose d'interprétation dans l'activité de traduction, permettant ainsi au traductologue de se démarquer de l'approche comparative centrée sur la « signification » (langue).

Du point de vue traductologique, l'analyse du discours permet en effet de se focaliser sur le « sens » en abordant deux niveaux principaux : d'une part, le niveau du « genre », c'est-à-dire

des cadres d'expression linguistique et littéraire propres à une langue (le genre « lettre de motivation », « roman policier », etc.) et d'autre part, le niveau du « texte », c'est-à-dire des unités rhétoriques composées de séquences reliées et complémentaires (phrases, paragraphes).

Cela est d'autant plus important qu'il existe des phénomènes textuels que le traducteur doit savoir détecter pour pouvoir traduire de façon pertinente. Le plus marquant de ces phénomènes est *l'intertextualité* qui concerne les liens implicites ou explicites entre les textes, tels que la reprise, la parodie, le pastiche ou la citation. Le traducteur doit savoir reconnaître ces liens afin de ne pas traduire prosaïquement, par exemple, un vers célèbre de poésie en simple prose ou sans tenir compte de la référence poétique.

L'intertextualité intègre également le phénomène des « discours concurrents » qui concerne, par exemple, l'emploi délibéré d'un registre marqué dans un contexte inhabituel (i.e. des expressions familières dans un contexte raffiné). Le traducteur doit pouvoir reconnaître les traits relevant de chaque niveau d'expression et les rendre par une expression adéquate.

Les différents types de discours (écrits et oraux) renferment également des modes d'expression de la sociabilité qui diffèrent d'un groupe humain à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans certains contextes (tels que les tribunaux), la connaissance de ces modes d'expression est essentielle pour la défense ou l'accusation. Ils exigent, par conséquent, une attention particulière de la part du traducteur ou de l'interprète, qui engage dans de tels cas sa responsabilité éthique et juridique.

Plus généralement, les discours révèlent des visions du monde diverses et variées selon les groupes sociaux et les locuteurs qui en sont issus. Dans cette perspective, la sensibilité sociolinguistique du traducteur est primordiale, en particulier concernant des phénomènes aussi récurrents que les formules de politesse ou l'expression du respect selon les contextes et les cultures.

Dans les domaines de spécialité, l'analyse du discours sert notamment à montrer le marquage culturel de la terminologie. Ainsi, la traduction

d'un ouvrage ou d'un article de médecine du français vers l'arabe nécessitera, par exemple, le passage d'une manière abstraite de penser et d'écrire à une manière plus concrète et plus pratique, une variété de modalités et de registres différents, un choix de concepts et de métaphores médicales plus adaptés à la culture cible.

Le processus de métaphorisation est l'un des aspects les plus remarquables dans l'analyse du discours. De ce point de vue, les métaphores apparaissent comme des marqueurs de visions culturelles et de points de vue idéologiques, marqueurs qui forment un réseau de signification incontournable lors de la traduction. Car il ne s'agit pas simplement de procédés décoratifs du texte, mais de véritables déclencheurs d'effets chez le récepteur. Bref, les contraintes discursives ne sont pas les mêmes entre les langues, et le traducteur doit adapter sa perspective et sa méthode de travail en fonction des discours qu'il rencontre.

Dans leur tentative de redéfinir la traduction, Hewson et Matin (1991) s'appuient précisément sur ces divergences pour expliquer l'intérêt d'une « approche variationnelle ». Le modèle d'analyse qu'ils proposent est en deux temps : d'abord, « linguistique » avec une génération de paraphrases dans la langue source et la langue cible ; ensuite, « normatif » avec l'application de filtres socioculturels. L'objectif est de parvenir à des correspondances paraphrastiques (homologies), tant au niveau intralinguistique qu'interlinguistique.

Par le biais de cette approche textuelle fortement ancrée dans la réalité socioculturelle, les auteurs veulent parvenir à une systématisation de l'opération de traduction qui ne soit pas tributaire des exemples individuels. Cela leur permet également de redéfinir le rôle du traducteur, « opérateur de la traduction », comme un médiateur culturel avant tout.

L'approche textuelle selon Larose

Dans son ouvrage de synthèse intitulé *Théories contemporaines de la traduction* (1989 : 15), le linguiste canadien Robert Larose analyse les éléments constitutifs des discours sur la traduction au cours des années 1960 - 1980, en

particulier ceux de Vinay et Darbelnet, Mounin, Nida, Catford, Steiner, Delisle, Ladmiral et Newmark .

Cette étude comparative a le mérite de mettre en évidence à la fois les qualités et les limites des titres qu'il passe en revue, mais il s'agit d'une synthèse orientée vers la conceptualisation, en ce sens que Larose vise à proposer, à travers cet exposé, son propre modèle explicatif de la traduction.

Sa réflexion est inspirée des travaux de Beaugrande (1978) et de House (1981). Son modèle intégratif de la traduction s'inscrit clairement dans le cadre de la linguistique textuelle qui s'affirme à partir des années 1990 : « La linguistique du texte, champ privilégié de la traductologie » (Larose 1989 : 21).

L'intérêt premier de ce modèle est qu'il permet de dépasser les dichotomies traditionnelles : « Il serait erroné de vouloir ramener la paire traduction littérale / traduction libre à une polarisation, plutôt qu'à une complémentarité. La question, en effet, n'est pas tant de savoir s'il faut traduire littéralement ou librement, mais celle de traduire exactement » (Larose 1989 : 4).

Pour atteindre cette exactitude, Larose propose d'emblée le concept de traduction téléologique : « L'exactitude d'une traduction se mesure à l'adéquation entre l'intention communicative et le produit de la traduction. C'est ce que nous avons nommé la traduction téléologique. Aucun idéal de traduction n'existe hors d'un rapport de finalité » (Larose 1989 : 4).

Dans cette perspective, l'objectif du modèle intégratif de Larose est de faire « apparaître le profil respectif des textes en présence ». Pour y parvenir, l'auteur propose d'adopter une démarche téléologique et textuelle qui permette de « mesurer le degré d'adéquation

d'une traduction à son original » (Larose 1989 : 288).

Son modèle intégratif est résumé en un tableau récapitulatif qui illustre les différents niveaux d'analyse du texte à traduire. Dans ce tableau, il distingue deux types de conditions :

1) Les « conditions préalables » à la traduction, telles que la connaissance de la langue et de la culture de départ ou encore la connaissance de la langue et de la culture d'arrivée.

2) Les « conditions d'énonciation », telles que le but des énonciateurs, la teneur informative, la composante matérielle ou encore l'arrière-plan socioculturel.

Il distingue également deux types de structures dans les textes (source et cible) :

1) La « superstructure et macrostructure » qui englobe, chez lui, l'organisation narrative et argumentative, les fonctions et les typologies textuelles, mais aussi l'organisation thématique du texte.

2) La « microstructure » qui réfère d'une part, à la « forme de l'expression » avec ses trois niveaux d'analyse (morphologique, lexicologique, syntaxique) et d'autre part, à la « forme du contenu » avec ses quatre niveaux d'analyse (graphémique, morphologique, lexicologique, syntaxique).

C'est par rapport à la finalité que Larose propose d'évaluer ces différents niveaux d'analyse de la traduction. Il appelle même à la mise en place d'une *traductométrie* qui permette d'évaluer avec davantage de rigueur les trois aspects fondamentaux de la traduction, à savoir : 1) Le caractère asymétrique du concept d'équivalence ; 2) Le caractère approximatif de la traduction ; 3) Le rapport gain-perte en traduction (Larose 1989 : 289).

6. LES APPROCHES SÉMIOTIQUES

La sémiotique est l'étude des signes et des systèmes de signification. Elle s'intéresse aux traits généraux qui caractérisent ces systèmes quelle que soit leur nature : verbale, picturale, plastique, musicale, etc. Le terme « sémiotique » est perçu, en français, comme synonyme de « sémiologie », même si l'un réfère à la tradition anglo-saxonne issue des travaux de Peirce (1931), tandis que l'autre se rattache à la tradition française avec Barthes (1964) et Greimas (1966). Au-delà des différences, le principe de base des deux traditions est qu'une comparaison des systèmes de significations peut contribuer à une meilleure compréhension du sens en général.

Pour Peirce, le processus de signification (ou sémiosis) est le résultat de la coopération de trois éléments : un signe, son objet et son interprétant. Aussi, d'un point de vue sémiotique, toute traduction est envisagée comme une forme d'interprétation qui porte sur des textes ayant un contenu encyclopédique différent et un contexte socioculturel particulier.

En raison des différences intrinsèques aux signes, aux contenus encyclopédiques et aux contextes socioculturels, les sémioticiens ont beaucoup discuté la question de la « traductibilité » (i.e. possibilité de traduire). Pour eux, en théorie, la traduction est impossible pour une raison simple : les langues possèdent des structures différentes et organisent le monde de l'expérience de diverses manières qui ne se recoupent quasiment jamais. Chaque langue forme un système de référence « holistique » (global) qui empêche l'établissement de véritables équivalences.

C'est en comparant les systèmes linguistiques que l'on se rend compte de ces difficultés, mais cela en va autrement dans la pratique langagière. Il est clair que le problème se pose davantage au niveau des langues en général que des textes en particulier. D'un point de vue sémiotique, le traducteur est

amené à traduire des « objets » qui peuvent afficher des signes issus de plusieurs systèmes mais qui concourent à une même signification. Malgré leur différence sémiotique, ils sont complémentaires et interprétables comme un ensemble signifiant. C'est le cas par exemple des affiches publicitaires, des bandes dessinées, des émissions télévisées, des sites web, etc. Pour tous ces exemples, l'approche sémiotique de la traduction s'avère très utile.

Pour clarifier cette imbrication de signes, Jakobson (1959) avait défini trois types de traduction : intralinguistique, interlinguistique et intersémiotique.

La traduction intralinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais d'autres signes du même langage ».

La traduction interlinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes d'autres langues ».

La traduction intersémiotique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes issus de systèmes de signification non verbaux ».

Seul le deuxième type (signes verbaux et inter-langues) est considéré, par Jakobson, comme de la « traduction à proprement parler ». Mais afin de préserver la cohérence générale de l'approche sémiotique de la traduction, Toury (1986) propose de reformater la typologie jakobsonienne en deux grands volets : d'une part, la « traduction intrasémiotique » qui porterait sur tous les types de traduction à l'intérieur de n'importe quel système de signification ; et d'autre part, la traduction « intersémiotique » qui serait subdivisée en traduction « interlinguistique » (par ex. la transposition) et en traduction « intralinguistique » (par ex. la paraphrase).

Le fait d'envisager et de classer la traduction « interlinguistique » sous le chapitre « inter-

sémiotique » permet de traiter des « textes » qui ne contiennent pas seulement des signes verbaux, c'est-à-dire uniquement des « mots » de la langue. C'est un élargissement de perspective utile dans le monde contemporain où se mêlent, de façon parfois inextricable, des mots, des sons et des images.

La sémiotique textuelle offre des outils conceptuels intéressants pour traiter ces formes innovantes de signification. En particulier, le traducteur peut tirer profit des distinctions sémiotiques suivantes :

1) La distinction entre le « texte », le « cotexte » et le « contexte » : le premier désigne les signes verbaux à traduire ; le deuxième, l'environnement immédiat de ces signes ; le troisième, l'arrière-plan socio-culturel dans lequel s'inscrit l'ensemble. Ainsi, sur une publicité par exemple, une expression acquiert un sens précis grâce à l'image qui l'accompagne, mais le sens global de l'annonce n'est appréciable que dans le cadre de la culture qui la produit. Il en est de même pour la communication orale : par exemple, des expressions prononcées à l'écran dans un spot publicitaire n'acquiescent leur plein sens qu'en fonction des séquences animées.

2) La distinction entre l'« histoire », l'« intrigue » et le « discours » : le premier désigne les éléments du récit (ou fable) ; le deuxième, la chronologie et l'arrangement des séquences (ou des événements) ; le troisième, la manière d'organiser verbalement le récit et les événements. Ainsi, dans une bande dessinée par exemple, ces distinctions seront très utiles au traducteur pour mieux approcher le « texte », le comprendre et l'interpréter.

3) La distinction entre le « genre », le « type » et le « prototype » : le premier désigne la catégorie générale à laquelle renvoie le texte (par ex. la traduction audiovisuelle) ; le deuxième, la nature précise du texte à traduire (texte argumentatif, informatif, etc.) ; la troisième, le « modèle » qui sert de référence implicite au texte (par ex. Molière

Vers une sémio-traductologie

Dans *Semiotics and the Problem of Translation* (1993), Gorrée appelle à l'instauration d'une « sémio-traductologie » afin de pouvoir analyser les traductions portant sur des signes verbaux et non-verbaux. Son cadre de référence théorique est la sémiotique de Peirce (1931) comme l'indique le sous-titre de son ouvrage : *With Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*.

Du point de vue peircien, un signe est un « representamen » premier, qui tient lieu d'un « objet » second, pour un « interprétant » troisième, lequel devient à son tour « representamen » par rapport au même objet pour un autre « interprétant », et ainsi de suite. Tout signe s'inscrit ainsi dans une continuité, c'est-à-dire qu'il est précédé par des signes et précède lui-même d'autres signes, et cet enchaînement continu est désigné par Peirce sous le nom de « sémosis » (Peirce 1931).

À partir de ce cadre théorique, Gorrée montre que la traduction est une « sémosis incomplète » parce qu'elle ressemble à un « contrat tronqué ». Selon elle, le contrat qui lie le traducteur à sa tâche n'est pas construit autour d'un *quid pro quo*, mais d'un jeu de rôles dans lequel il ne s'engage finalement dans l'exécution de sa tâche que vis-à-vis de lui-même.

Dans ce jeu de la traduction qui n'en finit pas, Gorrée (1993 : 102) insiste sur le rôle capital de l'interprétant-traducteur. Celui-ci doit être à la fois l'interprète du texte source et l'énonciateur de la version traduite en langue cible.

Dans cette perspective, la notion d'équivalence occupe une place centrale. Elle est définie comme une identité à travers des codes : ainsi, deux signes sont équivalents dans la mesure où ils déterminent un interprétant qui renvoie au même objet dynamique. C'est pourquoi Gorrée (1993 : 184) distingue trois types d'équivalence sémiotique : l'équivalence qualitative, l'équivalence référentielle, l'équivalence significationnelle.

pour les textes de théâtre, autre genre intersémiotique).

Dans la version française de son essai sur la traduction (*Dire presque la même chose*), Umberto Eco (2007) part ainsi de son expérience personnelle pour expliquer en quoi la traduction était une « négociation » permanente sur tous ces plans. Pour lui, il ne s'agit pas simplement de passer d'un type de texte dans une langue au même genre de texte dans une autre langue, mais véritablement de traduire « monde à monde ». Dans cette négociation, le traducteur n'est pas un « peseur de mots » mais un « peseur

d'âmes ». Sa connaissance des mondes parallèles de la traduction lui permet, avec des mots différents, de « dire presque la même chose ».

Bref, grâce à son extension ontologique, l'approche sémiotique offre l'avantage de pouvoir traiter plusieurs « mondes » avec des outils conceptuels appropriés. Son intérêt réside dans l'élargissement de perspective qu'elle permet au traducteur en intégrant des signes issus de systèmes variés. En ce sens, elle est une approche englobante qui semble plus en phase avec notre monde globalisé marqué par la convergence des médias.

7. LES APPROCHES COMMUNICATIONNELLES

Les approches communicationnelles sont nées de la focalisation des linguistes sur la fonction du langage humain. Dès le début du XX^e siècle, Ferdinand de Saussure (1916) distinguait la « parole » que nous produisons pour communiquer, de la « langue » qui est un ensemble de mots présents dans le cerveau des locuteurs. Conçu en ces termes, le langage n'a dans la communication humaine qu'une fonction utilitaire : par exemple, dans la théorie de Shannon et Weaver (1949), il est un code (ou un canal) parmi d'autres qui sert à transmettre l'information entre deux individus.

Dans cette optique, la communication est analysée en termes d'« encodage » et de « décodage » portant sur un message particulier. L'encodage renvoie aux informations que le locuteur met dans son message et le décodage renvoie à la compréhension du récepteur de ce même message : l'un « encode », l'autre « décode », de façon quasi mécanique pour ainsi dire.

Cette conception simpliste et binaire fait que le traducteur est perçu comme un simple « décodeur » du message original et un « ré-encodeur » du message final. Il doit se contenter de relayer le message en apportant le minimum de modifications, c'est-à-dire celles

qui servent uniquement à « prédire » le sens dans la langue cible.

Cette idée de la communication est appliquée à la traduction pour la première fois par Nida dans *Toward a Science of Translating* (1964). Celui-ci propose de concentrer le travail du traducteur sur les « informations non prédictibles » entre deux langues. Le traducteur aurait ainsi pour tâche principale de « compenser » le bas niveau de prédictibilité de certains messages (Nida 1964 : 120). Cette « compensation » peut être requise pour des raisons linguistiques telles que l'existence d'un ordre des mots inhabituel ou d'une expression peu familière. Elle peut l'être également pour des raisons culturelles telles que l'absence de certaines notions, genres textuels ou mêmes objets de la vie courante.

Communication et discours

La prise en compte des fonctions du langage décrites par Jakobson et l'étude du discours ont été à l'origine du développement de plusieurs courants communicationnels qui vont être mis à profit pour enrichir la réflexion traductologique.

Ainsi, dans *Discourse and the Translator* (1990), Basil Hatim et Ian Mason affichent

clairement leur objectif : contribuer à réduire le fossé qui sépare depuis trop longtemps la théorie et la pratique de la traduction. Il s'inspirent en particulier des sciences de la communication : « L'objet central de ce livre est la traduction envisagée comme un processus de communication qui a lieu à l'intérieur d'un contexte social » (Hatim et Mason 1990 : 20).

Leur constat de départ relève de l'évidence : « Les aides aux traducteurs sont en constante amélioration, mais les problèmes de base qu'affrontent les traducteurs tout le temps dans leur travail demeurent les mêmes » (Hatim et Mason 1990 : 21).

Ils résument ces « problèmes de base » en trois niveaux distincts :

1. La compréhension du texte source : (a) le découpage du texte (grammaire et lexique) ; (b) l'accès aux connaissances spécialisées ; (c) l'accès au sens intentionnel.
2. Le transfert du sens : (a) relayer le sens lexical ; (b) relayer le sens grammatical ; (c) relayer le sens rhétorique, y compris le sens implicite ou inférable par les lecteurs potentiels.
3. L'évaluation du texte cible : (a) la lisibilité ; (b) la conformité aux conventions génériques et discursives de la langue cible ; (c) l'adéquation de la traduction à l'objectif spécifié.

Dans le cadre de ce bilan descriptif, ils insistent sur la prépondérance des critères pragmatiques dans la traduction, en donnant comme exemple le type du discours de départ et l'effet sur le lecteur d'arrivée. Cela leur permet de conclure à l'impossibilité de résoudre le duel entre « traduction littérale » et « traduction libre ». Mais ils estiment que les récentes contributions issues de diverses disciplines permettent désormais d'envisager la traduction de façon plus globale et plus concrète.

Ainsi, ils envisagent la traduction comme « discours communicatif » et le texte à traduire comme une « transaction communicative », c'est-à-dire comme « le résultat de choix motivés ».

Partant de cette conception, ils élaborent un modèle de communication appliquée qui

Fonctions du langage et fonctions de la traduction

Les fonctions que peut remplir le langage humain ont été longuement étudiées. L'une des premières classifications est l'œuvre de Bühler (1934) qui définit trois fonctions principales : 1) la représentation des objets et des phénomènes ; 2) l'attitude du producteur du texte à l'égard de ces objets et phénomènes ; 3) l'adresse de l'auteur au récepteur du texte.

Cette classification a servi de point de départ à la typologie textuelle de Reiss (1976) qui distingue, pour la traduction, trois types de textes : informatifs, expressifs, et opérationnels. Chacun de ces types requiert, selon elle, des compétences particulières chez le traducteur et des stratégies de traduction spécifiques. Malgré son intérêt, cette conception a reçu deux objections : d'une part, la fonction textuelle ne se confond pas avec la fonction langagière (Roberts 1992) et d'autre part, les textes possèdent rarement une seule fonction unique et indiscutable ; ils affichent en général plusieurs fonctions en même temps (Hatim et Mason 1990).

D'ailleurs, la plus connue des classifications de fonctions, celle de Jakobson (1960), insiste sur ce point. Celui-ci distingue six fonctions de communication langagière : 1) la fonction « émotive » concerne l'expression des désirs et des états mentaux ; 2) la fonction « référentielle » concerne les indications contextuelles qui renvoient au monde environnant ; 3) la fonction « conative » concerne l'action dirigée vers le récepteur ; 4) la fonction « poétique » concerne la forme esthétique du message en soi ; 5) la fonction « phatique » concerne les éléments interactionnels du message (pour commencer ou interrompre une conversation par exemple) ; 6) la fonction « métalinguistique » concerne le commentaire porté sur le langage (en d'autres termes, autrement dit, c'est-à-dire, etc.).

Les tenants de l'approche communicationnelle estiment que ces fonctions sont primordiales pour comprendre le sens du message, qu'elles varient d'une langue à l'autre, et qu'à chaque fonction correspond une manière spécifique de traduire.

« implique le lecteur dans une reconstruction du contexte à travers une analyse de ce qui se passe (le domaine), de l'identité des participants (les actants), et du médium choisi pour relayer le message (le mode) » (Hatim et Mason 1990 : 55).

C'est sur ce modèle tripartite qu'ils s'appuient pour distinguer trois dimensions contextuelles : communicative, pragmatique et sémiotique.

« La dimension communicative est un aspect du contexte qui englobe toutes les variables relatives au domaine, aux actants et au mode » ;

« La dimension pragmatique est un aspect du contexte qui régit l'intentionnalité » ;

« La dimension sémiotique est un aspect du contexte qui régit les relations sémiotiques entre les textes » (Hatim et Mason 1990 : 65).

Cette analyse conduit naturellement les auteurs à envisager le traducteur avant tout comme un « communicateur » (Hatim et Mason 1997).

L'approche pragmatique

La pragmatique est l'étude du langage du point de vue de sa « praxis », c'est-à-dire des finalités et des conditions de son utilisation. Son champ d'investigation privilégié concerne les actes de langage, c'est-à-dire les expressions impliquant une action telles que les ordres, les requêtes, les excuses ou encore les compliments ; bref, toute expression langagière qui produit un effet.

Le linguiste Austin (1911-1960) a étudié ces actes de langage dans un ouvrage au titre explicite en anglais, *How to Do Things with Words* (1962), et traduit en français sous le titre non moins expressif : *Quand dire, c'est faire !* Par exemple, lorsque le juge dit « la séance est levée », il ne s'agit pas simplement d'une phrase anodine, mais le simple fait de la prononcer implique que la séance est effectivement et instantanément levée (effet immédiat). Il en va de même d'expressions telles que : « Je vous félicite », « je m'ennuie », etc.

Pour décrire ce type d'expressions, Austin a défini trois catégories d'actes de langage (locutions, illocutions, perlocutions) qui ont

été mises à profit pour l'étude du processus de traduction et d'interprétation. Baker (1992) a exploité cette approche qui vise à produire dans la langue cible des actes « locutoires » et « illocutoires », ayant la même force « perlocutoire » que ceux de la langue source. Hickey (1998) a également appliqué cette approche à la traduction, mais de façon plus systématique et sur une échelle plus large.

L'intérêt principal de l'approche pragmatique pour la traductologie est qu'elle permet de mettre en relief les éléments les plus saillants de la communication dans un texte ou dans un discours particulier. Grâce à cette approche, le traducteur acquiert une conscience de l'importance du sens perçu par l'interlocuteur, qui peut être différent du sens linguistique apparent. Ce sens perçu est le résultat d'une séquence appréhendée globalement dans un texte. Cela signifie que le processus de traduction dépend largement du type textuel concerné, car le sens de la séquence en est tributaire : la même séquence peut être comprise et reçue différemment selon qu'elle appartient à un texte de type argumentatif ou simplement informatif.

Dans cette perspective, Grice (1975) a démontré que la communication langagière pouvait contenir un implicite discursif susceptible d'influer sur le sens du message transmis au sein d'une même langue. Aussi, le traducteur – ou l'interprète – doit non seulement déceler ce sens implicite dans la langue source, mais aussi se poser la question de son explicitation dans la langue cible. Cela est crucial pour les langues qui appartiennent à des aires culturelles éloignées, parce qu'elles utilisent des procédés d'implication et d'explicitation différents. Par exemple, Hatim et Mason (1990 et 1997) ont analysé cet aspect pour le couple arabe-anglais : ils montrent clairement l'existence de structures discursives spécifiques à chaque langue et incontournables lors de la traduction.

Bref, l'approche pragmatique est utile au traducteur pour réfléchir sur sa pratique, mais elle n'est pas applicable à tous les types de textes ni à tous les genres de discours. Elle concerne une certaine catégorie de situations qui peuvent, de surcroît, être gérées suivant le paradigme général de la communication ou de la cognition.

8. LES APPROCHES COGNITIVES

Les sciences cognitives s'intéressent aux processus mentaux qui sont mis en œuvre dans les différentes activités humaines. De ce point de vue, la traduction est envisagée comme un processus de compréhension et de reformulation du sens entre deux langues, intégrant un traitement particulier de l'information.

Partant du principe que la traduction met un humain (le traducteur ou le bilingue) en contact avec des langues (source et cible), il fallait recourir à une discipline qui puisse aborder à la fois la psychologie de l'humain et le fonctionnement du langage. C'est pourquoi, la discipline phare qui illustre aujourd'hui l'approche cognitive est la psycholinguistique. Celle-ci étudie la manière de communiquer et de gérer les informations par un être humain au sein d'une langue, et postule que la traduction / interprétation est une forme de communication bilingue.

À partir de ce postulat, la psycholinguistique envisage les processus mentaux qui permettent le passage d'une langue à l'autre, sous ses formes les plus variées : de l'écrit en langue source vers l'écrit en langue cible (traduction écrite), de l'écrit vers l'oral (traduction à vue), de l'oral vers l'écrit (interprétation consécutive), et de l'oral vers l'oral (interprétation simultanée).

D'un point de vue psycholinguistique, ces formes de traduction engagent quelques activités mentales de base (lire, écouter, écrire, parler), qui sont soumises à des contraintes spécifiques et qui utilisent des ressources cognitives particulières lors de la traduction. Ainsi par exemple, l'interprète de conférence doit écouter et parler « en temps réel » pour ainsi dire, mais cette contrainte temporelle ne pèse pas de la même façon sur le traducteur de l'écrit, même s'il doit – selon les normes de l'ONU – produire six pages de traduction par jour et 300 mots environ par heure. Bref, chaque forme de traduction et d'interprétation possède ses contraintes propres.

Ces contraintes apparaissent d'autant plus clairement lorsque l'on compare la communication dans une seule langue à la communication multilingue. Ainsi, le traducteur ne lit pas simplement pour comprendre le texte, mais pour déceler les éléments pertinents pour le transfert ; il ne prend pas note dans la consécutive pour ses études futures mais pour rendre le discours qui vient d'être prononcé. De même, l'interprète n'écoute pas pour le plaisir mais doit traduire les discours qu'il écoute, qu'ils lui plaisent ou qu'ils l'ennuient ; il doit mobiliser ses connaissances et sa concentration même lorsque le sujet lui est inconnu ou indigeste. Enfin, qu'ils soient récepteurs ou émetteurs du message, les interprètes et les traducteurs doivent savoir contrôler leurs émotions et leurs réactions en contexte professionnel.

L'approche cognitive de ces phénomènes peut être résumée en quelques axes :

1) L'analyse du processus de traduction : la question de savoir par quelles phases passe le traducteur ou l'interprète, lorsqu'il traduit à l'écrit ou à l'oral, a reçu des réponses variées. Certains chercheurs réduisent le processus d'interprétation à deux étapes principales (compréhension puis reformulation), d'autres y voient trois phases distinctes en ajoutant l'étape de la « mémorisation » (Gile 1995).

En ce qui concerne la traduction, l'analyse du processus distingue en général trois étapes (analyse, synthèse, révision) mais la nature et l'importance relative de chaque étape sont débattues par les spécialistes : l'analyse est-elle davantage micro- ou macro-textuelle ? Se fait-elle de « bas en haut » (bottom up) ou bien de « haut en bas » (top down) ? La synthèse est-elle partie intégrante de la révision ? La révision est-elle simplement formelle ? etc.

D'un point de vue cognitif, ces questionnements concernant le processus de traduction ont été classés sous le chapitre plus général de la « résolution de problèmes » ou des « stratégies

- 6) Pour certains théoriciens, traduire serait « impossible ». Expliquez les arguments qu'ils avancent pour appuyer cette opinion.
- 7) La notion de « communication » a beaucoup influencé les traductologues contemporains. Expliquez comment.

CHAPITRE 4

LES THÉORIES DE LA TRADUCTION

À côté des approches qui désignent une orientation générale des études à partir d'un point de vue disciplinaire particulier (linguistique, sémiotique, pragmatique, communicationnel...), on trouve un certain nombre de théories spécifiques à la traduction. Les « théories » de la traduction sont des constructions conceptuelles qui servent à décrire, à expliquer ou à modéliser le texte traduit ou le processus de traduction. Même si ces théories peuvent être issues de cadres conceptuels existants, elles présentent

la particularité d'être exclusives, c'est-à-dire de proposer une réflexion centrée uniquement sur la traduction. À l'inverse des approches qui tendent à rattacher la traduction à des disciplines instituées, ces théories veulent renforcer l'autonomie et l'indépendance de la traductologie. Il n'en demeure pas moins que la nature même de la traduction en fait le champ par excellence des études interdisciplinaires. Nous présentons ci-après les principales théories connues de la traduction.

1. LA THÉORIE INTERPRÉTATIVE

La théorie interprétative de la traduction est connue sous la dénomination de « l'École de Paris » parce qu'elle a été développée au sein de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT, Paris). On la doit essentiellement à Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, mais elle compte aujourd'hui de nombreux adeptes et promoteurs en particulier dans le monde francophone.

À l'origine de cette théorie se trouve la pratique professionnelle de Danica Seleskovitch, qui s'est appuyée sur son expérience en tant qu'interprète de conférence pour mettre au point un modèle de traduction en trois temps : interprétation, déverbalisation, réexpression.

Ce modèle emprunte ses postulats théoriques aussi bien à la psychologie qu'aux sciences cognitives de son époque, avec un intérêt particulier pour le processus mental de la traduction.

La préoccupation centrale de la théorie interprétative est la question du « sens ». Celui-ci est de nature « non verbale » parce qu'il concerne aussi bien ce que le locuteur a dit (l'explicite) que ce qu'il a tu (l'implicite). Pour saisir ce « sens », le traducteur doit posséder un « bagage cognitif » qui englobe la connaissance du monde, la saisie du contexte et la compréhension du « vouloir dire » de l'auteur. À défaut de posséder ce bagage, il sera confronté au problème épineux de l'ambiguïté et de la multiplicité des interprétations, lequel problème risque de paralyser son élan de traduction.

Pour Seleskovitch, il s'agit avant tout d'un questionnement de la « perception » : d'une part, la perception de l'outil linguistique (interne) et d'autre part, la perception de la réalité (externe). Cela signifie que le processus de traduction n'est pas direct, mais passe nécessairement par une étape intermédiaire,

celle du sens qu'il faut déverbaliser. C'est un processus dynamique de compréhension puis de réexpression des idées.

Dans le prolongement de Seleskovitch, Jean Delisle (1980) a formulé une version plus détaillée et plus didactique de la théorie interprétative de la traduction, en ayant recours à l'analyse du discours et à la linguistique textuelle. Il a étudié en particulier l'étape de conceptualisation dans le processus de transfert interlinguistique. Pour lui, le processus de traduction se déploie en trois temps.

D'abord, la phase de « compréhension », qui consiste à décoder le texte source en analysant les relations sémantiques entre les mots et en déterminant le contenu conceptuel par le biais du contexte.

Ensuite, la phase de « reformulation », qui implique la re-verbalisation des concepts du texte source dans une autre langue, en ayant recours au raisonnement et aux associations d'idées.

Enfin, la phase de « vérification », qui vise à valider les choix faits par le traducteur en procédant à une analyse qualitative des équivalents, à la manière d'une rétro-traduction.

Dans *La Traduction aujourd'hui* (1994), Lederer intègre ces idées et présente une vue générale qui permet de saisir les tenants et les aboutissants du « modèle interprétatif ».

Trois postulats essentiels sont à la base du modèle (Lederer 1994 : 9-15) :

- 1) « tout est interprétation » ;
- 2) « on ne peut pas traduire sans interpréter » ;
- 3) « la recherche du sens et sa réexpression sont le dénominateur commun à toutes les traductions ».

À partir de ces postulats, Lederer (1994 : 11) résume les principaux acquis de la théorie interprétative de la traduction : « La théorie interprétative [...] a établi que le processus [de traduction] consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique

et à exprimer dans une autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis. »

On le voit : il s'agit d'un modèle interprétatif qui se déploie en trois temps et dont l'originalité réside principalement dans la seconde phase, dite de « déverbalisation », étape fondamentale s'il en est dans le processus de traduction.

Par son dynamisme, ce modèle constitue une remise en cause des approches traditionnelles fondées sur la distinction d'une étape de compréhension dans la langue source, à laquelle succède une étape d'expression dans la langue cible : « Défini de façon sommaire, l'acte de traduire consiste à "comprendre" un "texte", puis en une deuxième étape, à réexprimer ce "texte" dans une autre langue » (Lederer 1994 : 13).

Interpréter le sens d'un texte exige de préciser le niveau auquel on se situe : « Il faut dès le départ faire le partage entre la langue, sa mise en phrases, et le texte ; car si l'on peut "traduire" à chacun de ces niveaux, l'opération de traduction n'est pas la même selon que l'on traduit des mots, des phrases ou des textes » (Lederer 1994 : 13).

Cette distinction (mots, phrases, textes) amène l'École de Paris à distinguer deux types de traduction : « J'englobe sous l'appellation traduction linguistique la traduction de mots et la traduction de phrases hors contexte, et je dénomme traduction interprétative, ou traduction tout court, la traduction des textes » (Lederer 1994 : 15).

Pour Lederer, la véritable traduction n'est concevable que par rapport aux textes, c'est-à-dire dans le cadre d'un discours et en fonction d'un contexte : « La traduction interprétative est une traduction par équivalences, la traduction linguistique est une traduction par correspondances [...] la différence essentielle entre équivalences et correspondances : les premières s'établissent entre textes, les secondes entre des éléments linguistiques » (Lederer 1994 : 51).

Ces précisions terminologiques constituent un aspect essentiel de la théorie interprétative de la traduction. Lederer définit de façon rigoureuse

les outils conceptuels qui lui permettent de penser le processus de traduction : le « sens » et le « vouloir-dire » occupent une place centrale dans son modèle : « Le sens d'une phrase c'est ce qu'un auteur veut délibérément exprimer, ce n'est pas la raison pour laquelle il parle, les causes ou les conséquences de ce qu'il dit » (Seleskovitch). En conséquence, « La théorie interprétative de la traduction, corroborée par l'expérience, pose que ce sont les désignations

2. LA THÉORIE DE L'ACTION

La théorie actionnelle de la traduction a été développée en Allemagne par Justa Holz-Mänttari (1984). Dans le cadre de cette théorie, la traduction est envisagée avant tout comme un processus de communication interculturelle visant à produire des textes appropriés à des situations spécifiques et à des contextes professionnels. Elle est considérée de ce fait comme un simple outil d'interaction entre des experts et des clients.

Pour développer cette conception toute pragmatique de la traduction, Holz-Mänttari s'est appuyée sur la théorie de l'action et, dans une large mesure, sur la théorie de la communication. Elle a pu ainsi mettre en évidence les difficultés culturelles que le traducteur doit surmonter lorsqu'il intervient dans certains contextes professionnels.

L'objectif premier de la théorie actionnelle est de promouvoir une traduction fonctionnelle permettant de réduire les obstacles culturels qui empêchent la communication de se faire de façon efficace. Pour y parvenir, Holz-Mänttari (1984 : 139) préconise tout d'abord une analyse minimale du texte source qui se limite à « la construction et la fonction ». Pour elle, le texte source est un simple outil pour la mise en œuvre des fonctions de la communication interculturelle. Il n'a pas de valeur intrinsèque et est totalement tributaire de l'objectif communicationnel que se fixe le traducteur. La principale préoccupation de ce dernier doit être le message qui doit

des "choses" qui doivent être réexprimées ». Lederer (1994 : 90) ajoute en note : « De nos jours, on dit plus volontiers "réfèrent" que "chose" ».

En somme, la théorie interprétative de la traduction est cibliste en ce sens qu'elle accorde une attention particulière au lecteur cible, à l'intelligibilité de la traduction produite et à son acceptabilité dans la culture d'accueil.

être transmis au client et exclusivement ce message. Avant de décider de l'équivalence à employer, le traducteur doit penser le message dans la culture cible et évaluer à quel point le thème est acceptable dans le contexte culturel visé.

Dans cette perspective, l'idée de « profil textuel » joue un rôle central chez Holz-Mänttari. Ce « profil » est défini relativement à la fonction du texte dans les cadres génériques existant dans la langue source et dans la langue cible.

De ce point de vue, le traducteur apparaît comme le chaînon principal qui relie l'émetteur original du message à son récepteur final. Il est l'interlocuteur privilégié du client, envers lequel il a d'ailleurs une responsabilité éthique majeure. Holz-Mänttari (1986 : 363) explique longuement les qualités professionnelles requises et les éléments de formation nécessaires pour développer ces qualités.

Ainsi conçue, la théorie actionnelle de la traduction est, en réalité, un simple cadre de production des textes professionnels en mode multilingue. L'action du traducteur est définie en référence à sa fonction et à son but. Le texte source est envisagé comme un contenant de composants communicationnels, et le produit final est évalué en référence au critère de la fonctionnalité. Un cahier des charges précis définit d'ailleurs les spécifications du produit qu'est la traduction finale ; autrement dit, le but de la communication, le mode de réalisation, la rémunération prévue, les délais imposés, etc.

L'équivalence selon Catford

Catford place la question de l'équivalence au cœur de la théorie et de la pratique de la traduction : « Le problème central de la pratique traductionnelle consiste à trouver les équivalents de traduction dans la langue cible. La tâche centrale d'une théorie de la traduction est de définir la nature des conditions pour l'équivalence traductionnelle » (Catford 1965 : 21).

Sa définition de l'équivalence est fondée sur la notion de substitution : c'est « le remplacement d'un matériau textuel dans une langue par un matériau textuel équivalent dans une autre langue » (Catford 1965 : 20).

Catford (1965 : 27) précise qu'« une équivalence textuelle de traduction est ainsi toute forme de la langue cible (texte ou portion de texte) observée comme équivalente d'une forme donnée de la langue source ». Il fait ainsi une distinction nette entre l'équivalence textuelle et la correspondance formelle, cette dernière étant plus abstraite et plus approximative : « Une correspondance formelle est n'importe quelle catégorie de la langue cible qui est susceptible d'occuper la "même" place dans l'économie générale de la langue cible que celle qu'occupe la catégorie correspondante dans la langue source » (Catford 1965 : 32).

Ainsi, Catford envisage l'équivalence, non plus relativement au sens, mais relativement aux situations dans lesquelles elle peut fonctionner : « Les textes ou les éléments de la langue source et ceux de la langue cible sont des équivalents traductionnels lorsqu'ils sont interchangeables dans une situation donnée » (Catford 1965 : 49).

Concernant les conditions d'équivalence en fonction des situations, Catford (1965 : 50) précise : « l'équivalence traductionnelle intervient lorsqu'un texte ou un élément de la langue source et de la langue cible sont relatifs (au moins en partie) aux mêmes traits de substance ». Cela signifie pour lui qu'il peut y avoir une « traduction partielle » et une « traduction restreinte », par opposition à la « traduction totale » tant espérée (Catford 1965 : 93).

à caractère formel (Nida 1964) et des « équivalences pragmatiques » de nature référentielle et connotative (Koller 1989).

Au niveau du lexique de la langue, l'équivalence est définie en termes quantitatif et qualitatif : « équivalence unique », « équivalence multiple », « équivalence partielle », « équivalence vide » (Arntz 1993).

Au niveau du texte, on rencontre des équivalences « textuelles » portant sur la structure d'ensemble et sur la cohésion générale (Baker 1992), et des équivalences « transactionnelles » reflétant les contextes d'origine et les « négociations » que mène le traducteur pour s'y adapter (Pym 1992).

Au niveau de la communication, on constate la présence d'équivalences « fonctionnelles » portant sur certains types de textes (Vermeer 1989) et sur certains effets (Newman 1994), mais aussi des équivalences « interprétatives » portant sur la dimension cognitive de la communication interlinguistique (Lederer 1994).

Au niveau extra-linguistique, on constate l'existence d'équivalences « culturelles » de nature « normative », qui reflètent les contraintes spécifiques à chaque culture (Hermans 1999) et des équivalences « idéologiques » (Niranjana 1992) de nature orientée et ayant une portée politique.

Malgré la multiplicité des approches et des définitions, le concept d'équivalence reste opérationnel en traductologie et a déjà donné lieu à des études aussi bien prescriptives que descriptives, qui structurent aujourd'hui encore la pratique et la réflexion sur la traduction. Au-delà des divergences d'objets et de points de vue, les théoriciens s'entendent sur au moins deux distinctions essentielles pour la recherche en traduction.

D'une part, ils distinguent clairement les correspondances potentielles qui renvoient au niveau de la langue et du dictionnaire bilingue traditionnel, des équivalences effectives qui concernent le niveau des textes et qui renvoient à des réalisations discursives considérées en contexte. Aussi l'équivalence est-elle définie aujourd'hui en

référence au niveau inter-textuel et non pas inter-linguistique.

D'autre part, les traductologues font désormais une distinction nette entre les équivalences théoriques de nature systématique et prescriptive, et les équivalences empiriques de nature descriptive et analytique. Les premières concernent des généralisations établies à partir d'observations partielles ; les secondes se bornent à la formalisation de l'existant dans des domaines d'étude précis (étude de cas).

Ces deux distinctions ont notamment permis le développement, au cours des dernières décennies, de systèmes de traduction basés sur l'exemple ou sur les mémoires de traduction. Sans la prise en compte de l'aspect empirique de

3. LA « FIDÉLITÉ »

L'adage italien « *traduttore traditore* » illustre bien le préjugé commun selon lequel le traducteur est par définition un traître. La proximité étymologique des deux mots n'est pas étrangère à ce rapprochement. En effet, le latin « *trado* » exprime l'idée de « remettre entre les mains de quelqu'un » ou encore de « livrer par trahison, trahir ». Son sens premier est relativement proche de celui de « *traduco* » qui évoque l'idée de « conduire au-delà, faire traverser, faire passer d'un lieu à un autre, traduire ».

Il n'en reste pas moins qu'en traductologie, les deux mots *traduttore* / *traditore* ne sont associés que pour mieux faire ressortir leur incompatibilité intrinsèque : traduire consiste justement à ne pas trahir ! D'où la question sans cesse débattue de la « fidélité » en traduction, tant sur le plan pratique que théorique (Hurtado-Albir 1990).

Dans *Traduire sans trahir* (1979), Margot explique longuement les origines religieuses et théologiques du débat sur la fidélité, principal avatar de la traduction biblique qui a dominé

l'équivalence, de tels systèmes n'auraient jamais pu voir le jour.

Face au succès de l'équivalence, Gorlée (1993 : 102) pointe du doigt la confusion terminologique qui caractérise les études traductologiques en général, avec une kyrielle d'appellations qui se trouve compliquée, selon elle, par l'adjonction de qualificatifs censés préciser le sens du mot : « équivalence de traduction », « équivalence fonctionnelle », « équivalence stylistique », « équivalence formelle », « équivalence textuelle », « équivalence communicative », « équivalence linguistique », « équivalence pragmatique », « équivalence sémantique », « équivalence dynamique », « équivalence ontologique ». Bref, cela amène Gorlée à conclure que « l'équivalence, au sens strict, entre signe et interprétant, est logiquement impossible ».

le Moyen Âge et s'est même prolongé jusqu'à l'époque moderne avec Nida (1964) par exemple.

Van Hoof (1991 : 31) fait appel à Leonardo Bruni, dit Leonardo Aretino (1370-1444), pour résumer les débats sur la question de la fidélité au Moyen Âge. Ce dernier expose un certain nombre de principes dans son *De interpretatione recta*, publié en 1420 : « Il semble avoir été l'un des premiers à aborder le problème de la fidélité et du littéralisme avec une certaine rigueur scientifique. »

Dans son traité, Leonardo Bruni axe sa réflexion sur le rapport entre traducteur et auteur, qu'il considère comme foncièrement complémentaires : « Comme tous les bons écrivains (...) allient ce qu'ils veulent dire à propos des choses à l'art de l'écriture lui-même, un traducteur digne de ce nom doit servir deux maîtres (...) à la fois la matière et le style » (cité dans Lefevre 1992 : 83). Cette position de Bruni fait figure d'exception. Les traducteurs des siècles suivants serviront l'un ou l'autre de ces maîtres, sans jamais parvenir à concilier

les deux contraintes de base de la traduction : fidélité et liberté.

Ballard (1992 : 103) retrace les grandes lignes de cette évolution à partir de l'époque moderne : « Dès la fin du XV^e siècle, tant par la reprise de traductions antérieures que par la perpétuation de leur méthode, on s'achemine vers un style de traduction qui culminera avec Amyot et qui, parfois même, annonce les libertés que Perrot d'Ablancourt prendra avec le texte pour le rendre accessible ».

Le grand siècle (le XVII^e), le siècle de Louis XIV, « imbu de sa supériorité, prétend mettre les Anciens au goût du jour » (Van Hoof 1991 : 48). Aussi les traducteurs de ce siècle ont-ils pour devise de plaire. Les libertés qu'ils prennent par rapport au texte original sont telles que l'on assiste à « l'âge d'or d'un type de traduction qui fut baptisé "la belle infidèle" » (Ballard 1992 : 132).

L'expression (« belles infidèles ») fut forgée par Gilles Ménage en 1740 pour décrire une traduction de Perrot d'Ablancourt. Elle désigne des traductions qui se distinguent par une adaptation complète des œuvres aux exigences esthétiques de l'époque, sur le fond comme sur la forme. Le champion de cette méthode, Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) estime que son travail n'est certes pas « proprement de la traduction, mais cela vaut mieux que la traduction » (cité dans Ballard 1992 : 171).

Van Hoof (1991 : 49) écrit fort justement que d'Ablancourt « n'a pas volé son titre de chef de file de la traduction libre, c'est-à-dire élégante et inexacte ». Sous prétexte d'améliorer l'original, d'Ablancourt s'autorise toutes les libertés et toutes les infidélités. Dans la préface à sa traduction d'Arien par exemple, il déclare que « cet auteur est sujet à des répétitions fréquentes et inutiles, que ma langue ny mon stile ne peuvent souffrir ». Mais d'Ablancourt n'est pas dupe et insiste sur le caractère exceptionnel de sa démarche : « Que l'on ne croie pas que je veuille faire passer pour des règles de traduction les libertés que j'ai prises. »

Malgré cela, sa manière de traduire fait des émules au point qu'on a pu parler, dans l'histoire de la traduction, de « secte perrotine ». La

permissivité outrancière de Perrot d'Ablancourt et ses disciples est critiquée en France dès 1654, notamment par François Cassandre, La Bruyère, et Amelot de la Houssaye, qui relèvent d'innombrables inexactitudes dans les traductions réalisées par d'Ablancourt. Mais c'est Madame Dacier (1647-1720) qui se distingue comme une adversaire acharnée des « belles infidèles ». Elle appelle à un respect scrupuleux de l'original, « mais verse toutefois dans un travers nouveau, celui de la paraphrase érudite ». Van Hoof (1991 : 51) estime qu'en s'opposant farouchement à d'Ablancourt, M^{me} Dacier est devenue « le champion de la fidélité en cet âge d'or des belles infidèles. »

Entre ces deux extrêmes, Ballard (1992 : 195) mentionne les prises de position de Gaspard de Tende dans ce qu'il considère, à juste titre, comme « la première étude scientifique de la traduction ». Dans ses considérations sur la problématique de la fidélité, de Tende recommande une bonne connaissance des deux langues et une distinction nette entre les paroles et le sens : « Bien entrer dans la pensée de l'auteur qu'on traduit et [de] ne pas s'assujettir trop basement aux paroles, parce qu'il suffit de rendre le sens avec un soin très exact et une fidélité toute entière, sans laisser aucune des beautés ni des figures. »

En faisant la synthèse de l'histoire traductologique du XVII^e siècle, Ballard (1992 : 197) écrit : « les deux manières opposées de traduire continuent de coexister alors que l'une surtout, celle des belles infidèles, par ses excès et dans la mesure où elle exprime de manière exacerbée l'esprit d'un siècle, a été mise en avant comme la plus caractéristique ».

Il souligne également que l'application des divers principes de fidélité à l'original se déplace du domaine religieux vers le domaine littéraire, et cette évolution marque l'émergence d'une « théorisation à caractère scientifique ». Il faut néanmoins attendre le XX^e siècle pour qu'une approche dépassionnée et désacralisée de la fidélité voie enfin le jour.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'École de Paris, par la voix de Marianne Lederer (1994 : 83), insiste sur le caractère erroné de l'opposition séculaire : « Le traducteur doit-il être libre ou fidèle ? L'alternative ainsi posée est fautive

car chacun de ces termes, "fidélité", "liberté", ambitionne de s'appliquer à l'ensemble d'un texte, alors que toute traduction comporte une alternance entre des correspondances (fidélité à la lettre) et des équivalences (liberté à l'égard de la lettre) ». C'est préci-

sément dans cette alternance que se déploie une conception dialectique de la traduction : les correspondances et les équivalences « sont intimement liées dans le processus de la traduction (...) Jamais les unes ne l'emportent intégralement sur les autres. »

4. LES « MODES DE TRADUCTION »

Il n'est pas question ici de rediscuter les « procédés » de Vinay et Darbelnet (1958). L'objectif est de présenter certains « modes de traduction » que l'on observe chez tous les traducteurs quel que soit le couple de langues considéré. Il s'agit de manières de faire, d'opérations et de mécanismes qui désignent autant de formes de traduction et qui ont été longuement étudiés par les traductologues.

4.1. L'« adaptation »

L'adaptation est une notion fourre-tout qui recouvre, dans les études traductologiques, quantité d'opérations allant de l'imitation à la réécriture. Son histoire se confond quasiment avec celle du mot « traduction ». Depuis l'Antiquité : Cicéron (106-43 av. J.-C.) et Horace (65-8 av. J.-C.) ont distingué deux manières de traduire pour *l'interpre* : soit reproduire l'original mot à mot (i.e. être fidèle à la lettre), soit le rendre de façon plus libre, c'est-à-dire « l'adapter ». L'opposition fidélité versus liberté va être débattue tout au long du Moyen Âge, sans vraiment donner droit de cité au traducteur adaptateur.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour assister au triomphe de l'« adaptation » avec les fameuses traductions « belles mais infidèles ». La justification de ce courant est toute pragmatique : ses partisans appellent à adapter les textes étrangers au goût de l'époque et aux habitudes de la culture cible pour mieux assurer leur diffusion et leur succès auprès du public. Cette « traduction libre » constitue le trait dominant de la tradition française tout au long du grand siècle.

Mais la réaction à cette « liberté » ou « infidélité » se manifesterait au cours des deux siècles suivants aussi bien en France qu'en Allemagne. La part de la traduction littéraire étant de plus en plus réduite, les auteurs appellent à un respect plus scrupuleux de l'original lors de la traduction. La multiplication des documents techniques et scientifiques aidant, cette tendance à la littéralité reprendra le dessus progressivement, d'autant plus que les critiques les plus acerbes de l'adaptation se font sur le terrain éthique et déontologique où celle-ci est perçue au mieux comme une distorsion injustifiée de l'original et, au pire, comme une censure à caractère idéologique et politique.

Au XX^e siècle, certains auteurs ont considéré l'adaptation comme une infidélité qu'il convient de bannir du domaine de la traduction. Pour eux, elle est tout simplement une forme de trahison de l'auteur, voire une entreprise consciente de manipulation et de violation de l'original. Berman (1985), par exemple, récuse l'adaptation parce qu'elle empêche le public cible de connaître et d'accepter en tant que tel « l'étranger » dans sa langue et dans sa culture.

Dans les études contemporaines qui traitent de la traduction, on rencontre néanmoins plusieurs approches et plusieurs définitions de l'adaptation :

1) L'adaptation est considérée comme un procédé technique de traduction parmi d'autres. C'est le cas chez Vinay et Darbelnet dans leur *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) : l'adaptation est citée au septième rang des procédés de traduction et intervient lorsque le contexte auquel se réfère le texte original n'existe pas dans la

culture cible, l'objectif étant de réaliser une sorte d'équivalence de situations par-delà la divergence des mots culturellement marqués.

2) L'adaptation est considérée comme un type de traduction à part entière, incontournable dans certains genres. C'est le cas en particulier dans la traduction des textes dramatiques destinés à la représentation théâtrale dans une autre langue ou encore des textes publicitaires destinés à la promotion des produits et services dans des cultures étrangères. Pour ce genre de textes, Brisset (1986 : 10) adopte un point de vue géopolitique et décrit l'adaptation comme un processus de reterritorialisation de l'original. Quant à Santoyo (1989 : 104), il la définit comme une forme de naturalisation visant à produire le même effet que l'original. Dans tous les cas, l'adaptation consiste à préserver la même fonction en ayant recours à divers procédés de reformulation.

Les formes de l'adaptation

Les formes les plus courantes de l'adaptation peuvent être regroupées sous trois opérations principales : la suppression, l'adjonction et la substitution. L'adaptateur utilise selon les textes l'une des opérations suivantes :

1) La suppression consiste en l'omission ou la non-traduction d'une partie de l'original, qu'il s'agisse de mots, de phrases ou de paragraphes entiers.

2) L'adjonction consiste en l'ajout d'informations inexistantes sur l'original par le biais d'une explicitation ou d'une expansion, que ce soit dans le corps du texte, en note de bas de page ou encore dans le glossaire.

3) La substitution consiste à remplacer un élément culturel de l'original par un autre élément jugé équivalent mais qui ne constitue pas nécessairement une traduction : par exemple, un dicton, un proverbe, un usage dialectal, etc.

Parmi les formes de la substitution, on trouve la re-création qui consiste à réécrire le texte en préservant seulement les idées et les fonctions de l'original. On trouve également la mise à jour qui consiste à remplacer une information ancienne ou datée par une information

moderne ou plus récente qui convient mieux à la situation ou au contexte.

Ces formes d'adaptation sont en général motivées par des contraintes extra-textuelles. Le traducteur y recourt pour pallier soit une absence d'équivalent dans la culture cible, soit une différence irréductible de situation. Par exemple, les images bibliques ou coraniques relatives à l'environnement naturel moyen-oriental (i.e. le désert) ne sont pas transposables telles quelles dans les cultures nordiques et notamment celles des peuples inuits.

Dans ce type de cas, l'adaptation vise à assurer la transmission du message ou la communication par-delà les différences linguistiques et culturelles, et cela en procédant à des aménagements au niveau du style, du contenu ou des références.

Ces aménagements peuvent être limités à certaines parties du texte en raison de facteurs internes et donner lieu à une « adaptation locale » ou bien concerner l'intégralité du message en raison de facteurs externes et induire une « adaptation globale » (Bastin 1993).

Pour décider de la nature de l'adaptation qu'il convient de réaliser, le traducteur doit prendre en considération certains paramètres tels que le sens du texte original et la fonction de la traduction, les attentes du public cible et les connaissances partagées, les cadres d'écriture et de réception de la langue d'arrivée. Bref, il ne doit pas tomber dans ce que Gambier (1992 : 424) appelle la « fétichisation » du texte original, c'est-à-dire l'absence d'objectivité ou l'obsession de la littéralité.

Certains traductologues (Delisle 1986), convaincus que traduction et adaptation ne sont que les deux faces d'une même monnaie, ont promu le terme « tradaptation » pour désigner cette imbrication et le terme « tradaptateur » pour désigner le sujet chargé de l'adaptation des messages et autres produits de traduction (publicités, sites web, etc.).

Ainsi, l'un des grands mérites de l'adaptation est d'avoir ouvert de nouveaux champs d'application à la traduction proprement dite et permis au traducteur – en faisant appel

à sa compétence multilingue – d'investir de nouveaux domaines d'activité qui lui étaient initialement fermés.

Sur le plan de la réflexion théorique, l'adaptation a également le mérite d'avoir obligé les traductologues à s'intéresser aux aspects autres que linguistiques dans le processus de traduction. Cet intérêt a ouvert la voie à l'étude de la traduction comme forme de communication multilingue et permis d'envisager le traducteur comme médiateur culturel.

4.2. L'« explicitation »

L'explicitation est le fait de rendre explicite dans le texte cible ce qui n'était qu'implicite dans le texte source. Il s'agit d'un procédé de traduction introduit pour la première fois par Vinay et Darbelnet (1958) mais qui a soulevé, depuis, de nombreuses questions : quand est-il possible d'explicitier ? Que peut-on explicitier ? Pourquoi et comment explicitier ?

Vinay et Darbelnet donnent un début de réponse en écrivant que l'explicitation est possible lorsque l'information « peut être dérivée du contexte ou de la situation ». Pour eux, il s'agit d'un « gain » de sens légitime parce qu'on peut le déduire du texte source.

En abordant les principales techniques d'ajustement, Nida (1964) traite l'explicitation sous la rubrique de l'« ajout » au texte cible, dont il définit plusieurs types : expliciter une expression elliptique, ajouter une spécification, ajouter une information grammaticale, amplifier un énoncé laconique, ajouter des réponses à des questions rhétoriques, ajouter des énumérateurs ou des connecteurs, ajouter des synonymes ou des catégories propres à la langue cible.

Chez Nida, la technique de l'amplification est celle qui illustre le mieux l'explicitation : elle consiste à ajouter des informations inexistantes sur l'original « lorsque des éléments sémantiques importants et implicites de la langue source nécessitent une identification explicite dans la langue du récepteur ». En guise d'exemple, Nida cite des expressions bibliques telles que « Reine du Sud » (Évangile de Luc) où chacun des mots requiert une explicitation

pour savoir de quoi il s'agit (quelle « Reine » ? quel « Sud » ?).

Dans d'autres genres de discours, l'explicitation revêt une dimension non seulement culturelle mais aussi intersémiotique. Par exemple dans la traduction du théâtre, Hewson et Martin (1991) ont montré que d'une part, certains éléments linguistiques du texte étaient explicités dans les situations dramatiques (la mise en scène) et que, d'autre part, certains éléments signifiants de la scène pouvaient être explicités dans les mots des acteurs (les répliques).

La question de savoir pourquoi le traducteur est parfois amené à expliciter l'original a été posée par plusieurs spécialistes et a reçu des réponses différentes mais complémentaires. Ainsi, certains linguistes estiment que l'explicitation est nécessaire en raison des différences qui existent entre les langues et à cause de la structure même du discours dans certaines langues. Par exemple, le français serait plus explicite que l'anglais non seulement en raison de ses nombreux connecteurs et marqueurs de cohésion, mais aussi à cause de certaines particularités stylistiques et rhétoriques.

Sur ce point, Séguinot (1988) part du postulat que l'explicitation est un phénomène général parce que les traductions semblent toujours plus longues et plus explicites que les textes originaux. Mais son étude des traductions entre le français et l'anglais débouche sur une conclusion différente : certes, la traduction française est généralement plus explicite que l'original anglais, mais l'explicitation n'est pas due aux différences structurelles ni stylistiques entre les deux langues ; elle est essentiellement due aux choix de traduction et aux stratégies d'édition des réviseurs.

Les traductologues sont ainsi amenés à distinguer les explicitations « obligatoires » des explicitations « facultatives ». Les premières sont dictées par les différences structurelles entre les langues, les secondes par les choix stylistiques privilégiés par chaque auteur.

Ainsi, les explicitations syntaxiques et sémantiques sont nécessaires lorsque le résultat de la traduction dans la langue cible risque d'être agrammatical. Certaines différences de catégories grammaticales entre les langues

exigent une explicitation : par exemple, il existe en arabe un pronom personnel spécifique lorsqu'il s'agit de deux personnes (le pronom du duel, *humā*) et ce pronom exige un accord différent en genre selon qu'il s'agit de deux hommes ou de deux femmes. Lors de la traduction, cette spécificité rend obligatoires certains ajouts au niveau syntaxique, qui se traduisent par un nombre plus important de mots.

Il en va de même de l'explicitation sémantique qui concerne la différence qu'affichent les mots de la langue concernant le découpage de la réalité. Ainsi par exemple, les mots qui servent à désigner les membres de la famille en français (oncle, tante, cousin, cousine, neveu, nièce) ne peuvent pas être traduits en arabe sans explicitation parce qu'il existe des mots différents pour chacun de ces membres selon qu'ils appartiennent à la famille du père ou à celle de la mère (oncle paternel, *'amm* ; oncle maternel, *khāl*, etc.).

Ces explicitations sont nécessaires parce qu'elles influent réellement sur le sens du texte. Mais d'autres sont moins impérieuses parce qu'elles portent sur des préférences stylistiques (l'idiote). C'est le cas par exemple de la coordination avec « *waw* » ou « *fā'* » en arabe qui remplace, dans de nombreux cas, la ponctuation française ou anglaise. De même, l'usage de la redondance est plus fréquent dans la phraséologie arabe, mais cela n'est pas contraignant pour le traducteur qui peut choisir, par exemple, de ne pas expliciter le sens des adjectifs originaux lorsqu'ils se présentent comme des quasi synonymes.

Bref, peu d'explicitations sont obligatoires et le traducteur garde toute latitude d'agir face au texte. En définitive, l'explicitation apparaît davantage comme un procédé de traduction parmi d'autres que comme une nécessité imposée par les langues et les cultures. Elle est l'une des mesures de la liberté prise par le traducteur.

4.3. La « compensation »

La compensation est un procédé de traduction qui consiste à pallier la perte d'un effet du texte source par la recréation d'un effet similaire dans

le texte cible. Newmark (1991 : 144) cite les exemples suivants, susceptibles selon lui d'être compensés : « les calembours, les allitérations, le rythme, l'argot, les métaphores et les mots pleins, tous peuvent être compensés si le jeu en vaut la chandelle, mais parfois cela ne vaut pas la peine ».

L'exemple le plus connu est celui de la traduction des bandes dessinées de Tintin ou encore d'Astérix qui regorgent, comme on le sait, de références culturelles et de calembours difficiles à rendre : « Les traducteurs ont renoncé à toute velléité de transposition des calembours français ; ils ont procédé à une compensation en insérant des calembours anglais de leur cru, qui n'existaient pas dans le texte source, mais en maintenant une équivalence d'intention » (Hatim et Mason 1990 : 202).

En d'autres termes, la compensation a consisté ici à utiliser le même procédé linguistique dans les deux langues (le calembour) et cela afin d'atteindre le même effet (l'humour). Mais ce n'est pas la seule possibilité offerte au traducteur. Hervey et Higgins (1992 : 34) distinguent quatre types de compensation :

- 1) La « compensation du genre » : elle consiste à utiliser dans le texte cible un procédé linguistique différent pour recréer un effet particulier du texte source.
- 2) La « compensation du lieu » : elle consiste à placer l'effet du texte cible à un autre endroit que celui où il se trouve dans le texte source.
- 3) La « compensation par fusion » : elle consiste à condenser certains éléments du texte source dans la reformulation du texte cible, soit en les mélangeant, soit en les synthétisant.
- 4) La « compensation par scission » : elle consiste à développer le sens d'un mot du texte source par le biais d'une formulation plus étendue dans le texte cible.

Hervey et Higgins soulignent le fait que les deux premiers types de compensation (du genre, du lieu) ne s'excluent pas et peuvent intervenir dans un même texte, voire pour un même élément textuel. Mais les deux autres types de compensation (par fusion, par scission)

s'excluent mutuellement parce qu'ils relèvent des caractéristiques lexicales de chacune des langues en présence et non pas des traits stylistiques de chaque texte.

Harvey (1995 : 84) fait ainsi une distinction claire entre les spécificités lexicales d'une langue et les particularités stylistiques d'un texte. Il propose, en conséquence, une typologie qui n'est pas fondée sur la nature du procédé linguistique employé mais sur l'emplacement de la compensation réalisée par le traducteur : compensation parallèle, contiguë ou déplacée.

Cette proposition remet en question la notion d'unité de traduction qui sert à la comparaison de mots, de syntagmes ou de phrases entre les

textes source et cible. De ce point de vue, Gutt (1991 : 48) estime que la compensation n'est concevable que dans le cadre d'une conception « holistique » (globale) du texte parce qu'elle est fortement tributaire de l'ingéniosité et de la créativité du traducteur.

Mais Hervey et Higgins (1992 : 40) insistent sur la difficulté de parvenir à une compensation satisfaisante : « Certes, la compensation permet d'exercer l'ingéniosité du traducteur, mais l'effort qu'elle requiert ne doit pas être consacré inutilement à des traits textuels insignifiants. » Bref, les traductologues s'accordent sur le fait que la compensation est souvent difficile, parfois impossible à réaliser ; tout dépend du texte et de l'effet recherché.

5. LES « TYPES DE TRADUCTION »

La question typologique est complexe et âprement débattue en traductologie. Dans leur quête de la scientificité, les traductologues ont toujours voulu introduire des classifications pour clarifier le produit et le processus de la traduction. Ces classifications se sont considérablement affinées au cours des siècles : si l'on cherchait simplement au début à qualifier des « manières de traduire », cette attitude a évolué vers une véritable activité de théorisation typologique à partir du XX^e siècle.

Certains traductologues ont proposé des typologies de traductions, d'autres des typologies de textes, chacun à partir de postulats et de points de vue différents. Mais tous visaient le même objectif : derrière les « types » se profilait le souci d'une approche qui se voulait plus rigoureuse et plus méthodique de la traduction. En voici quelques exemples issus des traditions allemande et française.

5.1. Chez Goethe

Goethe (1749-1832) n'a pas consacré un ouvrage à part à la traduction bien qu'il s'y soit intéressé toute sa vie. L'essentiel de ses idées en la matière est consigné dans *Le Divan occidental-oriental* (*Westöstlicher Divan*, 1819) qui constitue, selon Berman (1984 : 96),

« l'expression la plus achevée de la pensée classique allemande sur la traduction ».

Dans cet ouvrage, Goethe distingue trois manières de traduire :

- 1) La première « nous fait connaître l'étranger dans notre sens à nous » ;
- 2) La seconde est qualifiée de « parodistique » et considérée comme typiquement française : « Le Français, de même qu'il adapte à son parler les mots étrangers, fait de même pour les sentiments, les pensées et même les objets ; il exige à tout prix pour tout fruit étranger un équivalent qui ait poussé sur son terroir » (cité dans Berman 1984 : 96).

3) La troisième manière est la plus satisfaisante selon Goethe parce qu'elle se donne pour objectif de « rendre la traduction identique à l'original, en sorte qu'elle puisse valoir non à la place de l'autre, mais en son lieu ». Goethe précise que « ce mode de traduction rencontre d'abord la plus grande résistance, car le traducteur qui serre de près son original renonce plus ou moins à l'originalité de sa nation, et il en résulte un troisième terme auquel il faut que le goût du public commence par s'adapter » (cité dans Ballard 1992 : 234).

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Agost R. (1995), « El registre colloquial i el doblatge », in *Actes del II Congrés Internacional sobre Traducció*, Espagne : UAB, vol. 2, pp. 213-233.
- Ammann M. (1990), "Anmerkungen zu einer Theorie der Übersetzungskritik und ihrer praktischen Anwendung", in *TextconText*, n° 5, pp. 209-250.
- Archibald J. (2004), *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguattech.
- Arntz R. (1993), "Terminological Equivalence and Translation", in Sonneveld and Loening (eds).
- Austin J.L. (1962), *Quand dire, c'est faire* (trad. fr. 1970), Paris : Seuil.
- Baker M. (1992), *In Other Words : A Coursebook on Translation*, London and New York : Routledge.
- Baker M. (1993), "Corpus Linguistics and Translation Studies. Implications and Applications", in Baker M., Francis G., Tognini-Bonelli E. (eds), pp. 233-250.
- Baker M. (1995), "Corpora in Translation Studies : An Overview and Some Suggestions for Future Research", in *Target* n° 7 (2), pp. 223-243.
- Baker M. (1997), "Corpus-based Translation Studies : the Challenges that Lie Ahead", in Somers H. (ed.).
- Ballard M. (1990), *La Traduction plurielle*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ballard M. (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ballard M. (2006), *Qu'est-ce que la traductologie*, Lille : Artois Presses Université.
- Barthes R. (1964), *Essais critiques*, Paris : Seuil.
- Bassnet S. (1980/1991), *Translation Studies*, London and New York : Routledge.
- Bastin G. (1993), « La notion d'adaptation en traduction », in *Meta*, n° 38 (3), pp. 473-478.
- Beaugrande R. (1978), *Factors in a Theory of Poetic Translating*, Assen : Van Gorcum.
- Bédard Cl. (1992), « La Prétraduction automatique, outil de productivité et d'évolution professionnelle », in *Meta*, n° 37 (4), pp. 738-760.
- Béjoint H. et Thoiron Ph. (1996), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain : Duculot.
- Berman A. (1984), *L'Épreuve de l'étranger*, Paris : Gallimard.
- Berman A. (1985), « La traduction comme épreuve de l'étranger », in *Texte*, n° 4, pp. 67-81.
- Berman A. (1995), *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris : Gallimard.
- Blum-Kulka Sh. (1986), "Shifts of Cohesion and Coherence in Translation", in House and Blum-Kulka (eds), pp. 17-35.
- Blum-Kulka Sh. and Levenston E.A. (1983), "Universals of Lexical Simplification", in Faerch C. and Kasper G. (eds), pp. 119-139.
- Bocquet Cl. (1992), « Phraséologie et traduction dans les langues de spécialité », in *Terminologie et traduction*, n°2 (3), pp. 271-284.
- Bocquet Cl. (1996), « Traduction spécialisée : choix théorique et choix pragmatique. L'exemple de la traduction juridique dans l'aire francophone », in *Parallèles*, n° 18, Genève : ETI, pp. 67-76.
- Bouillon P. et Clas A. (1993), *La Traductique : études et recherches de traduction par ordinateur*, Montréal : Presses de l'université de Montréal.
- Brisset A (1990), *Sociocritique de la traduction : Théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Montréal : Le Préambule.
- Brower R.A. (1959), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press.
- Calvet L.J (1999), *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachette.
- Catford J.C. (1965), *A Linguistic Theory of Translation : An Essay in Applied Linguistics*,

- London : Oxford University Press.
- Cary E. (1956), *La Traduction dans le monde moderne*, Genève : Georg.
- Cary E. (1963), *Les grands traducteurs français*, Genève : Georg.
- Chan S.W. (2004), *Translation and Bilingual Dictionaries*, Papers from the Hong Kong 2002 Conference, Lexicographica. Series Maior 119. Tübingen : M. Niemeyer.
- Chesterman A. (1994), "Quantitative Aspects of Translation Quality", in *Lebende Sprachen*, n° 39 (4), pp. 153-156.
- Chuquet H. et Paillard M. (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Paris : Ophrys.
- Conley T. (1986), "Institutionalizing Translation : On Florio's Montaigne", in *Demarcating the Disciplines*, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Cordonnier J.L. (1995), *Traduction et culture*, Paris : Hatier-Didier.
- De Bessé B. (1992), *Terminologie et traduction*, n° 2-3, Actes du colloque « Terminologie et phraséologie en traduction et interprétation », OPOCE, Bruxelles / Luxembourg, 1993.
- Delisle J., Lee-Jahnke H., Cormier M.C. (1999), *Terminologie de la traduction*, Amsterdam and Philadelphie : John Benjamins.
- Delisle J. (1980), *L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle J. (1986), « Dans les coulisses de l'adaptation théâtrale », in *Circuit*, n° 12, pp. 3-8.
- Delisle J. (1987), *La Traduction au Canada (1534-1984)*, Ottawa : University of Ottawa Press.
- Delisle J. (1988), « L'initiation à la traduction économique », in *Meta*, n° 33 (2), pp. 204-215.
- D'hulst L. (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- D'hulst L. (1994), « Enseigner la traductologie », in *Meta*, n° 39 (1), pp. 8-14.
- Dodds J. (1992), "Translation Criticism in Defence of the Profession", in *Rivista Internazionale di Tecnica della Traduzione*, pp. 1-4.
- Durieux Ch. (1988), *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris : Didier.
- Firth R.W. (1951), *Elements of Social Organization*, London: Watts and Co.
- Eco U. (2007), *Dire presque la même chose : expériences de traduction* (trad. fr.), Paris : Grasset.
- Esselink, B. (2000), *A Practical Guide to Localization* (Revised edition), Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Etkind E. (1982), *Un Art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Even-Zohar I. (1990), *Polysystem Studies*, Durham : Duke University Press.
- Fedorov A.V. (1953), *Vvedenie b teoriyu perevoda* [introduction à la théorie de la traduction], Moscou.
- Fraser J. (1993), "Public Accounts : Using Verbal Protocols to Investigate Community Translation", in *Applied Linguistics*, n° 14 (4), pp. 325-343.
- Galisson R. (1991), *De la langue à la culture par les mots*, Paris : CLE international.
- Gambier Y. (1992), « Adaptation : une ambiguïté à interroger », in *Meta* n° 37 (3), pp. 421-425.
- Garnier G. (1985), *Linguistique et Traduction. Éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*, Caen : Paradigme.
- Gaudin F. (2003), *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles : Duculot De Boeck.
- Gentzler E. (1993), *Contemporary Translation Theories*, London and New York : Routledge.
- Gerver D. (1976), "Empirical Studies of Simultaneous Interpretation : A Review and a Model", in Brislin (ed.), pp. 165-207.
- Gile D. (1994) "Opening up in Interpretation Studies", in Snell-Hornby, Pörchhacker and Kaindl (eds), pp. 149-158.
- Gile D. (1995), *Regards sur la recherche en Interprétation de conférence*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Gile D. (1998), "Conference and Simultaneous Interpreting", in Baker M., *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London and New York : Routledge, pp. 40-45.

- Gile D. (2005), *La Traduction : la comprendre, l'apprendre*, Paris : PUF.
- Gouadec D. (2004), « Le bagage spécifique du localisateur : le vrai nouveau profil requis », in Archibald J., *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguattech, pp. 39-68.
- Gorlée D. L. (1993), *Semiotics and the Problem of Translation with Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*, Amsterdam : Academisch Proefschrift.
- Greimas A. J. (1966), *Sémantique structurale*, Paris : Larousse.
- Grice, H. P. (1975), « Logic and conversation », in Cole P. & J. L. Morgan, Eds., *Syntax and Semantics*, vol. 3: Speech Acts, pp. 41-58. New York: Academic Press.
- Grin F. (2004), "On the costs of linguistic diversity", in Van Parijs Ph. (ed.), *Linguistic Diversity and Economic Solidarity*, Bruxelles : De Boeck, pp. 189-202.
- Guidère M. (2000), *Publicité et traduction*, Paris : L'Harmattan.
- Guidère M. (2004), « De l'adaptation à la localisation publicitaire », in Archibald J., *La Localisation : problématique de la formation*, Montréal, Linguattech, pp. 69-95.
- Guidère M. (2006), *Les Martyrs d'Al-Qaïda*, Paris : Editions du Temps.
- Guidère M. (2007), « Le traducteur veilleur ou traduction et veille multilingue », in *Traduire*, n° 215, pp. 44-62.
- Gutt E.A. (1991), *Translation and Relevance : Cognition and Context*, Oxford : Basil Blackwell.
- Harvey K. (1995), "A Descriptive Framework for Compensation", in *The Translator*, n° 1 (1), pp. 65-86.
- Hatim B. and Mason I. (1990), *Discourse and the Translator*, London and New York : Longman.
- Hatim B. and Mason I. (1997), *The Translator as Communicator*, London and New York : Longman.
- Herbert J. (1952), *Le Manuel de l'interprète*, Genève : Georg & Cie.
- Herbert J. (1978), "How Conference Interpretation Grew", in Gerver and Sinaiko (eds), pp. 5-10.
- Hermans, T. (1999), *Translation in Systems. Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester : St. Jerome Publishing.
- Herve S. and Higgins I. (1992), *Thinking Translation. A Course in Translation Method : French to English*, London and New York : Routledge.
- Hewson L. and Martin J. (1991), *Redefining Translation : The Variational Approach*, London and New York : Routledge.
- Hickey L. (1998), *The Pragmatics of Translation*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Holmes J. (1972), "The Name and Nature of Translation Studies", in Holmes (1988), pp. 80-91.
- Holmes J. (1988), *Translated! Papers on Literary Translation and Translation Studies*, Amsterdam : Rodopi.
- Holz-Mänttari J. (1984), *Translaorisches Handeln : Theorie und Methode*, Helsinki : Suomalainen Tiedeakatemia.
- Holz-Mänttari J. (1986), "Translaorisches Handeln – theoretisch fundierte Berufsprofile", in Snell-Hornby M. (ed.), pp. 348-374.
- Horguelin P. (1981), *Anthologie de la manière de traduire*, Montréal : Linguattech.
- House J. (1981), *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen : Narr.
- House J. (1996), "Contrastive Discourse Analysis and Misunderstanding : The Case of German and English", in Hellinger M. and Ammon U. (eds), pp. 345-361.
- House J. (1997), *Translation Quality Assessment : A Model Revisited*, Tübingen : Narr.
- Hurtado-Albir A. (1990), *La Notion de fidélité en traduction*, Paris : Didier.
- Hutchins W.J. (1986), *Machine Translation : Past, Present, Future*, Chichester : Ellis Horwood Ltd.
- Hutchins W.J. et Somers H.L. (1992), *An Introduction to Machine Translation*, London and San Diego : Academic Press.
- Ilg G. (1959), « L'enseignement de l'interprétation à l'École d'interprètes de Genève », in *L'Interprète*, n° 1, Genève : Presses de l'Université de Genève.
- Isham W.P. and Lane H. (1993), "Simultaneous Interpretation and the Recall of Source Language Sentences", in *Language and Cognitive Processes*, n° 8 (3), pp. 241-264.

- Jakobson R. (1959), "On Linguistic Aspects of Translation" (trad. Fr. par N. Ruwet, 1963), in Jakobson (1971), Paris : Mouton, pp. 260-266.
- Johansson S. and Hofland K. (1994), "Towards an English-Norwegian Parallel Corpus", in Fries U., Tottie G., Schneider P. (eds).
- Kelly L. (1979), *The True Interpreter: A History of Translation Theory and Practice in the West*, New York : St. Martin's Press.
- Kiraly D. (2000), *A Social Constructivist Approach to Translator Education: Empowerment from Theory to Practice*, Manchester and Northampton : St. Jerome Publishing.
- Koller W. (1989), "Equivalence in Translation Theory", in Chesterman (ed.).
- Kramer N.S. (1957), *L'Histoire commence à Sumer*, Paris : Arthaud.
- Krings (1987), "The Use of Introspective Data in Translation", in Faerch and Kasper (eds), pp. 159-176.
- Kussmaul P. (1991), "Creativity in the Translation Process: Empirical Approaches", in Van Leuven and Naaijken (eds), pp. 91-101.
- Kussmaul P. (1995), *Training the Translator*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Ladmiral J.R. (1979), *Traduire: Théorèmes pour la traduction*, Paris : Payot.
- Ladmiral J.R. (1986), « Sourciers et ciblistes », in *Revue d'Esthétique*, n° 12, pp. 33-42.
- Ladmiral J.R. (1994), *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Paris : Gallimard.
- Lambert J. (1993), "History, Historiography and the Discipline. A Programme", in Gambier and Tommola (eds), pp. 3-25.
- Larbaud V. (1946), *Sous l'invocation de Saint-Jérôme*, Paris : Gallimard.
- Larose R. (1989), *Théories contemporaines de la traduction*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lavault E. (1998), *Fonctions de la traduction en didactique des langues: Apprendre une langue en apprenant à traduire*, Paris : Didier.
- Lavault-Olléon E. éd. (2007), *Traduction spécialisée: pratiques, théories, formations*, Bruxelles : Peter Lang.
- Loffler-Laurian A.M. (1996), *La Traduction automatique*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lebart, L. et al. (2000), *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris.
- Lederer M. et Seleskovitch D. (1984), *Interpréter pour traduire*, Paris : Didier.
- Lederer M. (1994), *La Traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette.
- Lee-Jahnke H. (2001), « L'enseignement de la traduction médicale: un double défi ? », in *Meta*, n° 46 (1), pp. 145-153.
- Lefevere A. (1977), *Translating Literature: The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, Amsterdam : Van Gorcum.
- Lefevere A. (1992), *Translation, History, Culture: A Sourcebook*, New York and London : Routledge.
- Levy J. (1967), "Translation as a Decision Making Process", in To Honor Roman Jakobson, vol. 2, The Hague : Mouton, pp. 1171-1182.
- Lewis Ph. (1985), "The Measure of Translation Effects", in Graham J. (ed.), Ithaca, NY : Cornell University Press.
- L'Homme M.Cl. (2000), *Initiation à la traductologie*, Canada, Québec : Linguatex.
- Lörscher W. (1991), "Thinking Aloud as a Method for Collecting Data on Translation Processes", in Tirkkonen-Condit (ed.), pp. 67-77.
- Lörscher W. (1992), "Process Oriented Research into Translation and Implications for Translation Teaching", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 5 (1), pp. 145-161.
- Macklovitch, E. (1992), *Des Outils à base de corpus à l'intention des traducteurs*, Laval, Canada : Centre d'innovation en technologies de l'information.
- Malblanc A. (1966), *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier.
- Marinai E. and al. (1992), "Bilingual Reference Corpora: Creation, Querying, Applications", in Kiefer F., Kiss G., Pajzs J. (eds).

- Meschonnic H. (1973), *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture poétique de la traduction*, Paris : Gallimard.
- Meschonnic H. (1986), « Alors la traduction chantera », in *Revue d'Esthétique*, n° 12.
- Meschonnic H. (2007), *Éthique et politique du traduire*, Lagrasse : Verdier.
- Moser-Mercer B. (1991), "Aptitude testing for conference interpreting: Why, when and how", in Lambert, Moser-Mercer (Eds.), *Bridging the Gap. Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam : John Benjamins, pp. 57-68.
- Moser-Mercer B. (1992), "Terminology documentation in conference interpretation", in *Terminologie et traduction*, n° 2 (3), pp. 285-303.
- Moser-Mercer B. (1996), "Quality in interpreting: Some methodological issues", in *The Interpreters' Newsletter*, n° 7, pp. 43-55.
- Moser-Mercer B. (1997), "Methodological issues in interpreting research: An introduction to the Ascona workshops", in *Interpreting*, n° 2 (1-2), pp. 1-11.
- Mounin G. (1955), *Les Belles infidèles*, Paris : Cahiers du sud.
- Mounin G. (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard.
- Mounin G. (1976), *Linguistique et traduction*, Bruxelles : Dessert et Mardaga.
- Neubert A. and Shreve G. (1992), *Translation as Text*, Ohio : The Kent State University Press.
- Newmark P. (1982), *Approaches to Translation*, Oxford : Pergamon Press.
- Newmark P. (1988), *A Textbook of Translation*, Prentice Hall.
- Newmark P. (1991), *About Translation*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Nida E.A. (1964), *Toward a Science of Translating*, Leiden : Brill.
- Nida E.A. and Taber C.R. (1969), *The Theory and Practice of Translation*, Leiden : Brill.
- Niranjana T. (1992), *Siting Translation: History, Poststructuralism and the Colonial Context*, Berkeley : University of California Press.
- Nord Ch. (1988/1991), *Text Analysis in Translation*, Amsterdam and Atlanta : Rodopi.
- Nord Ch. (1991), "Scopos, Loyalty, and Translation Conventions", in *Target*, n° 3 (1), pp. 91-109.
- Oseki-Dépré I. (1999), *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Oseki-Dépré I. (2007), *De Walter Benjamin à nos jours... (Essais de traductologie)*, Paris: Honoré Champion.
- Penrod L. (1993), "Translating Hélène Cixous: French Feminism(s) and Anglo-American Feminist Theory", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 6 (2).
- Pergnier M. (1978), *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Peters C. and Picchi E. (1996), *Bilingual Reference Corpora for Translators and Translation Studies*, Papers, Dublin City University.
- Pym A. (1992), *Translation and Text Transfer*, Frankfurt : Peter Lang.
- Pym A. (1995), "European Translation Studies, une science qui dérange, and Why Equivalence Needn't be a Dirty Word", in *Traduction, Terminologie, Rédaction (TTR)*, n° 8 (1), pp. 153-176.
- Pym A. (1997), *Pour une éthique du traducteur*, Canada : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Pym A. (2004), *The Moving Text. Localization, translation, and distribution*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Reiss K. (1971), *Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik. Kategorien und Kriterien für eine sachgerechte Beurteilung von Übersetzungen*, Munich : Max Hüber (trad. fr. Catherine Bocquet, 2002).
- Reiss K. (1976), *Texttyp und Übersetzungsmethode. Der operative Text*, Kronberg : Scriptor.
- Reiss K. (1984), "Methodische Fragen der übersetzungsrelevanten Textanalyse. Die Reichweite der Lasswell-Formel", in *Lebende Sprachen*, n° 1, pp. 7-9.
- Roberts R. (1992), "The Concept of Function in Translation and its Application to Literary Texts", in *Target* n° 4 (1), pp. 1-16.
- Ricoeur P. (2004), *Sur la traduction*, Paris : Bayard.
- Rozan J.F. (1956), *La Prise de notes en interprétation consécutive*, Genève : Georg.
- Sager J. (1990), *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Salama-Carr M. (1990), *La Traduction à l'époque abbasside*, Paris : Didier.

- Salkie R. (1995), "Intersect : A Parallel Corpus Project at Brighton University", in *Computers and Texts*, n° 9, pp. 4-5.
- Santoyo J.C. (1987), *Teoría y crítica de la traducción : antología*, Bellaterra : U.A. Barcelona.
- Savory T.H. (1957), *The Art of Translation*, London : Cape.
- Scavé P. et Intraivaia P. (1979), *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français*, Paris : Didier.
- Schäffner Ch. (1998), *Translation and Quality*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Schmied J. and Schäffler H. (1994), "Translation and Cognitive Structures", in *Hermes*, n° 13, pp. 169-181.
- Séguinot C. (1989), "The Translation Process : An Experimental Study", in Séguinot (éd.), *The Translator Process*, Toronto : HG Publications.
- Seleskovitch D. (1968), *L'Interprète dans les conférences internationales : problèmes de langage et de communication*, Paris : Lettres Modernes.
- Seleskovitch D. (1975), *Langage, langues et mémoire : étude de la prise de notes en interprétation consécutive*, Paris : Lettres Modernes.
- Shlesinger M. (1995), "Shifts in Cohesion in Simultaneous Interpreting", in *The Translator*, n° 1 (2), pp. 193-214.
- Simon Sh. (1989), *L'Inscription sociale de la traduction au Québec*, Québec : Office de la langue française.
- Sinclair J. (1991), *Corpus, Concordance, Collocation*, Londres : OUP.
- Snell-Hornby M. (1988), *Translation Studies : An Integrated Approach*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Snell-Hornby M. (1990), "Linguistic Transcoding or Cultural Transfer? A Critique of Translation Theory in Germany", in Bassnett and Lefevere (eds), pp. 79-86.
- Steiner G. (1975), *After Babel : Aspects of Language and Translation*, London and New York : Oxford University Press.
- Tirkkonen-Condit S. (1990), "Professional vs. Non-professional Translation : A Think-Aloud Protocol Study", in Halliday, Gibbons and Nicholas (eds), Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Toury G. (1980), *In Search of a Theory of Translation*, Tel Aviv : Porter Institute.
- Toury G. (1986), "Translation. A Cultural Semiotic Perspective", in Sebeok (ed.), *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*, New York and Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- Toury G. (1991), "What are Descriptive Studies into Translation Likely to Yield apart from Isolated Descriptions", in Van Leuven-Zwart and Naaijken (eds).
- Toury G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Tymoczko M. (1999), *Translation in a Postcolonial Context. Early Irish Literature in English Translation*, Manchester : St. Jerome Publishing.
- Van Hoof H. (1962), *Théorie et pratique de l'interprétation*, Munich : Max Hueber Verlag.
- Van Hoof H. (1991), *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris : Duculot.
- Venuti L. (1992), *Rethinking Translation : Discourse, Subjectivity, Ideology*, London and New York : Routledge.
- Vermeer H.J. (1978), "Ein Rahmen für eine allgemeine Translationstheorie", in *Lebende Sprachen*, n° 23 (3), pp. 99-102.
- Vermeer H.J. (1989), "Skopos and Commission in Translational Action", in Chesterman (ed.), pp. 173-187.
- Vermeer H.J. (2000), "Skopos and Commission in Translational Action", in Venuti (ed.), *The Translation Studies Reader*, London : Routledge, pp. 221-232.
- Vinay J.P. et Darbelnet J. (1958), *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, Paris : Didier.
- Whorf B.L. (1956), *Language, Thought, and Reality : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge : Technology Press of Massachusetts Institute of Technology.
- Wilss W. (1999), *Translation and Interpreting in the 20th Century. Focus on German*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION : L'ÂGE DE LA TRADUCTION	7
CHAPITRE 1	
SITUATION DE LA TRADUCTOLOGIE : DÉLIMITATION DU CHAMP	9
1. Épistémologie générale	10
2. Épistémologie de la discipline	13
3. Faites le point	17
4. Pour aller plus loin	18
5. Testez vos connaissances	18
CHAPITRE 2	
APERÇU HISTORIQUE DE LA TRADUCTION	19
1. Les mythes fondateurs de la traductologie	20
2. Traductologie et histoire de la traduction	21
3. Brève histoire des idées traductologiques	22
3.1. Théorie <i>versus</i> Pratique	22
3.2. Traduisible <i>versus</i> Intraduisible	23
3.3. Art <i>versus</i> Science	24
3.4. Auteur <i>versus</i> Traducteur	25
3.5. Original <i>versus</i> Copie	25
3.6. Traduction <i>versus</i> Imitation	27
3.7. Sacré <i>versus</i> Profane	29
3.8. Fidélité <i>versus</i> Liberté	30
3.9. Le mot <i>versus</i> L'idée	31
3.10. La lettre <i>versus</i> L'esprit	32
3.11. National <i>versus</i> Étranger	33
3.12. Vainqueur <i>versus</i> Vaincu	34
3.13. Littéraire <i>versus</i> Scientifique	35
3.14. Humain <i>versus</i> Automatique	37
3.15. Traduction <i>versus</i> Interprétation	37
4. Faites le point	38
5. Pour aller plus loin	40
6. Testez vos connaissances	40
CHAPITRE 3	
APPROCHES ET MODÈLES DE LA TRADUCTION	41
1. Les approches linguistiques	41
1.1. L'approche « stylistique comparée »	43
1.2. L'approche « linguistique théorique »	45
1.3. L'approche « linguistique appliquée »	46
1.4. L'approche sociolinguistique	47

TABLE DES MATIÈRES

2. L'approche herméneutique	48
3. Les approches idéologiques	50
4. L'approche poétologique	52
5. L'approche textuelle	55
6. Les approches sémiotiques	58
7. Les approches communicationnelles	60
8. Les approches cognitives	63
9. Faites le point	66
10. Pour aller plus loin	67
11. Testez vos connaissances	67
CHAPITRE 4	
LES THÉORIES DE LA TRADUCTION	69
1. La théorie interprétative	69
2. La théorie de l'action	71
3. La théorie du skopos	72
4. La théorie du jeu	74
5. La théorie du polysystème	75
6. Faites le point	77
7. Pour aller plus loin	78
8. Testez vos connaissances	78
CHAPITRE 5	
QUESTIONS ET PROBLÉMATIQUES DE LA TRADUCTOLOGIE	79
1. Le « sens »	79
1.1. Le « sens » selon Nida	79
1.2. Le « sens » selon Catford	81
2. L'« équivalence »	81
3. La « fidélité »	83
4. Les « modes de traduction »	85
4.1. L'« adaptation »	85
4.2. L'« explicitation »	87
4.3. La « compensation »	88
5. Les « types de traduction »	89
5.1. Chez Goethe	89
5.2. Chez Schleiermacher	90
5.3. Chez Jakobson	90
5.4. Chez Meschonnic	90
5.5. Chez Etkind	91
6. Les « unités de traduction »	91
7. Les « universaux »	93
8. Les « corpus »	94
9. Les « choix » et les « décisions »	96
10. Les « stratégies de traduction »	97
11. Les « normes de traduction »	100
12. La « qualité » et l'« évaluation »	101
13. Faites le point	103
14. Pour aller plus loin	104
15. Testez vos connaissances	104
CHAPITRE 6	
TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	105
1. Les types de traduction orale	105

Table des matières

2. Les types d'interprétation	106
3. La recherche en interprétation	107
4. Faites le point	110
5. Pour aller plus loin	111
6. Testez vos connaissances	111
CHAPITRE 7	
PÉDAGOGIE ET DIDACTIQUE DE LA TRADUCTION	113
1. Former des langagiers spécialisés	115
2. Un exercice formateur : la critique des traductions	117
3. L'intégration des outils technologiques	118
4. Faites le point	120
5. Pour aller plus loin	122
6. Testez vos connaissances	122
CHAPITRE 8	
LES CHAMPS D'INTERVENTION DU TRADUCTEUR	123
1. Traduction et médias	123
2. Traduction et communication multilingue	125
3. Traduction et veille multilingue	127
4. Faites le point	131
5. Pour aller plus loin	132
6. Testez vos connaissances	132
CHAPITRE 9	
LES CHAMPS D'APPLICATION DE LA TRADUCTOLOGIE	133
1. Traduction, traductique et industries de la langue	133
1.1. Les mémoires de traduction	135
1.2. Les concordances bilingues	136
2. Traduction et terminologie	137
2.1. Les terminologies bilingues et multilingues	138
2.2. Une terminologie pour le traducteur	139
3. Le traducteur et les dictionnaires	141
3.1. Culture et dictionnaire de traduction	142
3.2. Le traducteur et les dictionnaires électroniques	143
4. Faites le point	144
5. Pour aller plus loin	145
6. Testez vos connaissances	145
CHAPITRE 10	
LA TRADUCTION AUTOMATIQUE	147
1. Bref rappel de l'histoire de la T.A.	147
2. Choix applicatifs en T.A.	150
3. Choix théoriques en T.A.	151
4. Faites le point	154
5. Pour aller plus loin	155
6. Testez vos connaissances	155
CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE	157
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	161